

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE CCI MAYENNE
Du Jeudi 23 Novembre 2023

APPROUVE

Séance du jeudi 23 novembre 2023

sous la présidence d'Éric HUNAUT

Présents

M. Samuel Gesret, Secrétaire Général de la Préfecture de la Mayenne, représentant Mme Marie-Aimée Gaspari, Préfète de la Mayenne,

Mme Béatrice Bastien, représentant M. Antoine Butrot, Commissaire aux Comptes,

Mme Dominique Mauresmo, Directrice Départementale des Finances Publiques,

Mme Eva Couder, Directrice Pôle Gestion Fiscale, Direction Départementale des Finances Publiques

M. Pierre Garnier, Conseil Départemental, auditeur libre, personnalités

Mmes Cécile Legrand-Theil, vice-présidente et Nathalie Planchais, trésorière-adjointe,

MM. Jérôme Chaplet, secrétaire, Erwan Coatanéa, vice-président, Jérôme Deniau, vice-Président, Frédéric Devineau, secrétaire, Eric Hunaut, Président, Jean-Michel Motrieux, trésorier, Christophe Terrien, secrétaire,

membres du bureau

MM. Raphaël Alexandre, Eric Fouassier, Loïc Granger, Laurent Lairy, Bruno Lucas, Vincent Seyeux et Konthirith Tek, membres élus

Mme Virginie Hochart et Florence Quentin,

MM. Joël Gasdon, Guillaume Monsallier, Mickaël Pinson, Raphaël de Silans et Jean-Yves Trehen, membres associés

Mmes Anne Bauduffe, Isabelle Combastel, et Cécile Pambet,

MM. David Blanchard, Eric Daguét, Patrice Deniau, Stéphane Raimbault représentant M. Patrick Brunet, Christophe Rouillard et Marc Travers, conseillers techniques

Excusés

M. Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de Région,

M. Jean-François Reynouard, Président CCIR,

Mme Norchen Chenoufi, Sous-préfète de Château-Gontier,

Mme Caroline Dussart, DREETS,

Mme Samia Sultani, Vice-Présidente du Conseil Régional, personnalités

Mmes Anne Cousin, Sylviane Gandon, France Gérard, Hélène Gohier et Camille Moquet

MM. Emmanuel Adam, Bernard Fort, Guillaume Gruau, Christophe Le Guet, Christophe Marchand, Norbert Montebault, Nicolas Mousset, Bruno Rigouin et Nicolas Rousseau, membres élus

Mmes Sandrine Bouvet et Aline Fouilleul,

MM. Jérémie Bacosse, Jean Joncour, Didier Pillon, Denis Roturier, Maxime Séché, Samuel Tual et Pierre Zambon, membres associés

Mmes Sabrina Hubert, Ségolène Leclercq, Nathalie Paillard et Céline Rousseau,

MM. Alexandre Cros, Eric Flambart, Jean-Marc Fournier, Eric Grelier, Bertrand Hugain et Philippe Royer, conseillers techniques.

Membres élus en exercice	: 30
Membres élus présents	: 16
Membres élus excusés	: 14
Quorum	: 16

SOMMAIRE

I - VIE INSTITUTIONNELLE	2030
1. <i>Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2023.....</i>	<i>2030</i>
2. <i>Synthèse des réunions de bureau</i>	<i>2030</i>
3. <i>Représentations extérieures</i>	<i>2031</i>
II - ADMINISTRATIF ET FINANCIER	2032
1. <i>Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2028.....</i>	<i>2032</i>
✓ <i>Examen du PPI</i>	<i>2032</i>
✓ <i>Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 - PPI 2024_2028.....</i>	<i>2037</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 05_2023 - PPI 2024_2028</i>	<i>2038</i>
2. <i>Budgets rectificatif 2023 et primitif 2024</i>	<i>2041</i>
✓ <i>Examen du BR 2023 et du BP 2024.....</i>	<i>2041</i>
✓ <i>Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 – BR_2023.....</i>	<i>2048</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 06_2023 BR_2023.....</i>	<i>2049</i>
✓ <i>Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 – BP_2024.....</i>	<i>2051</i>
✓ <i>Projet de délibération n° 07_2023 BP_2024</i>	<i>2052</i>
3. <i>Maison de l'Economie : convention de groupement de commandes pour le fonctionnement et l'entretien des locaux.....</i>	<i>2054</i>
4. <i>Tarifs formation - actualisation</i>	<i>2054</i>
5. <i>Délégations de signatures - actualisation</i>	<i>2054</i>
III – LE SECTEUR DU COMMERCE	2055
1. <i>Tendances nationale et départementale.....</i>	<i>2055</i>
2. <i>La CCI accompagne les commerçants</i>	<i>2057</i>
3. <i>Témoignages</i>	<i>2059</i>
4. <i>Union Commerciale Castel Shopping de Château-Gontier, lauréate du Panonceau d'Or 2023, organisé par CCI France, dans le cadre du Challenge des commerces et des services</i>	<i>2066</i>
IV – INFORMATIONS / COMMUNICATIONS	2067
1. <i>Calendrier des Assemblées Générales CCI de la Mayenne 2024.....</i>	<i>2067</i>
2. <i>Calendrier des événements.....</i>	<i>2067</i>
V - CONCLUSION	2068
1. <i>Conclusion par Monsieur Samuel Gesret, sous-préfet de Laval, secrétaire général de la Préfecture</i>	<i>2068</i>

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Mesdames, messieurs, bonsoir.

Je tiens à remercier pour leur présence, Samuel Gesret, secrétaire général de la Préfecture de la Mayenne, qui représente Madame la Préfète, ainsi que Béatrice Bastien, représentant Antoine Butrot, Commissaire aux comptes.

Je vous prie de bien vouloir excuser Monsieur Fabrice Rigoulet-Roze, Préfet de région, Madame Norchen Chenoufi, Sous-préfète de Château-Gontier, Madame Samia Soutani, vice-Présidente du conseil régional Pays-de-la-Loire, Monsieur Jean-François Reynouard, Président CCI Pays-de-la-Loire, Madame Caroline Dussart de la Dreets.

Je souhaite que nous rendions hommage à Claude Daniel qui nous a quittés le 18 octobre 2023 et je vous demande une minute de silence.

Je vous en remercie vivement.

Claude était fortement engagé dans sa société MB Pack, avec son codirigeant Laurent Lemarchand ; une société mise à l'honneur lors des dernières Universités des Entrepreneurs Mayennais et une des premières entreprises à missions sur le territoire de la Mayenne. J'ai connu Claude Daniel durant mes années APM ; lorsque j'ai évoqué l'engagement que je souhaitais prendre au sein du territoire et de la CCI, il a été un des premiers à accepter de me suivre dans cette démarche. Je ne peux que l'en remercier avec une pensée pour lui et sa famille.

Nous allons dans un premier temps traiter plusieurs questions institutionnelles, dont les budgets, rectificatif 2023 et primitif 2024, ainsi que notre plan pluriannuel d'investissements. Comme vous le savez, en cette fin d'année, nous sommes obligés de consacrer un peu de temps à ces sujets qui sont des éléments importants de notre mandature.

Nous allons aussi entendre plusieurs témoignages sur le thème du commerce et nous pourrons bien entendu, échanger sur ce sujet très impactant pour l'économie.

Monsieur le Secrétaire général de la Préfecture de la Mayenne conclura nos travaux.

I - VIE INSTITUTIONNELLE

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2023

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez pu prendre connaissance sur l'extranet du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 28 septembre dernier.

Je sou mets au vote le procès-verbal de cette séance.

Pour	: 16
Contre	: 0
Abstention	: 0

Je vous remercie de cette unanimité.

2. Synthèse des réunions de bureau

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Vous avez déjà parcouru la synthèse de ces réunions de bureau qui se sont déroulées les 16 octobre et 6 novembre 2023. Elle a pour but de reprendre les principaux points examinés par le bureau et portés à la connaissance des membres pour validation en Assemblée Générale.

Je souhaite revenir sur quelques sujets abordés lors de ces réunions.

- **Un comité de pilotage** s'est tenu le 9 novembre 2023 entre le Medef et la CCI ; nous pourrions en reparler prochainement notamment sur des actions communes, en réponse aux besoins du territoire,

La volonté de chacun est bien de mener des actions conjointes. Si une des entités maîtrise un sujet, elle sera leader dans sa mise en œuvre avec un accompagnement mutuel, dans le seul intérêt de nos ressortissants et de nos entreprises,

- **Le projet loi de finances 2024,**
- **La future rencontre avec les parlementaires** lors de laquelle nous souhaitons aborder, bien évidemment, la réforme de l'apprentissage, les travaux d'aménagement du centre-ville de Laval, les territoires d'industrie, les écoles de production, ainsi que le sujet de l'énergie. Nous aurons la chance d'y accueillir notre députée européenne, Valérie Hayer.
- **Les échanges avec la Mairie de Laval** sur les travaux d'aménagement du centre-ville de Laval,



- **Les nuits de l'orientation** se dérouleront le 29 novembre 2023 à Mayenne, le 06 décembre 2023 à Château-Gontier et le 20 février 2024 à Laval ; l'objectif que nous souhaitons atteindre est d'être une CCI territoriale engagée sur l'ensemble du département de la Mayenne. Les rendez-vous précédents ont été tellement appréciés que la CCI du Maine-et-Loire a décidé d'œuvrer à l'identique,
- **Le salon AGIR**, événement des acteurs engagés sur la RSE, s'est déroulé le 16 novembre 2023. Ce fût un beau succès avec plus de 250 participants qui ont travaillé le matin sur une action proposée par le Medef : une fresque du climat. L'après-midi était consacré à des ateliers et tables rondes. La conclusion a été réalisée par la CCI, Laval Economie, l'APES (association au service de la cohésion sociale, urbaine et territoriale) et en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- **Le forum INTERFACE** a eu lieu le 9 novembre 2023, par l'intermédiaire de Mayenne International. L'objectif est de mettre en relation des assistantes ou des assistants export pour échanger sur leur expérience. Des ateliers et des conférences ont également ponctué cette manifestation,
- Lors de la prochaine Assemblée Générale du 14 mars 2024, nous désignerons **un nouveau conseiller technique**. Il se nomme Valentin Dorchies, Directeur audit et affaires économiques du groupe Lactalis. Il est important que cette société, implantée dans notre département, puisse rejoindre la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.

Les membres valident la synthèse.

3. Représentations extérieures

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

55 *représentations extérieures* ont eu lieu depuis l'Assemblée Générale du 28 septembre 2023, ce qui correspond à un taux de présence CCI 53 de 70 %.

Je vous remercie pour cette importante participation. Continuons ainsi, car plus nous serons nombreux à participer en tant que membres de la CCI à ces manifestations, et plus notre voix sera entendue et portée.

Applaudissements

II - ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons poursuivre avec la partie administrative et financière.

Je laisse la parole à Jean-Michel Motrieux et Cyrille Laheurte.

1. Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2028

Jean-Michel Motrieux, trésorier

Le trésorier invite Cyrille Laheurte à vous présenter les comptes de la CCI et les projections financières associées.

✓ Examen du PPI

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Je débute par quelques éléments de contexte, en rappelant que 2023 était une année importante, puisque le 12 avril dernier, nous avons signé, au niveau national, un Contrat d'Objectifs et de Performance avec l'Etat pour les 5 années à venir (2023-2027). Ce contrat trace une trajectoire, un cap et bien évidemment les objectifs qui y sont associés.



Afin de fixer des objectifs, il faut obtenir des **ressources**. Le 27 septembre dernier, le projet de loi de finances 2024 prévoyait une baisse significative de la ressource fiscale affectée aux Chambres de Commerce et d'Industrie, de l'ordre de 100 millions d'euros sur les 4 prochaines années. Je rappelle que nous avons déjà dû adapter notre structure, puisque nous avons perdu 60 % de cette dotation. Depuis cette date, un certain nombre de travaux ont été engagés auprès des ministères et des parlementaires. La loi de finances sera définitivement connue fin décembre 2023.

Une première lecture est intervenue à l'Assemblée Nationale et a été adoptée par le biais du 49-3. Elle prévoit un arbitrage au sein de ce texte modifiant les attendus du gouvernement, puisqu'au lieu d'une baisse de plafond de 100 millions d'euros, il a été acté la stabilité de la ressource fiscale sur les 4 prochaines années et a gagé l'absence de baisse de TCCI par un prélèvement sur nos réserves et nos fonds de roulement à hauteur de 100 millions d'euros.

L'idée n'est plus d'ajuster la ressource sur les 4 ans à venir. Le maintien de la TCCI constitue déjà une contrainte au regard de l'inflation avec des efforts de performance et de gestion. Les prélèvements sur nos fonds de roulement à hauteur de 100 millions d'euros, répartis ainsi : 40 millions en 2024, 20 millions x 3 sur 2025-2026 et 2027. Le texte est en discussion au Sénat avec différents amendements.

Ainsi, nous avons retenu une hypothèse de stabilité de la ressource fiscale sur les budgets que nous allons vous présenter pour 2024. Nous présentons un plan pluriannuel d'investissements dans les mêmes termes que celui que nous avons prévu. Si toutefois, des arbitrages intervenaient, nous serions amenés à l'ajuster, étant entendu que si nous connaissons le montant au niveau national, nous ne connaissons absolument pas les règles de répartition. Soit le gouvernement et Bercy définiront les critères, soit le réseau sera mandaté pour définir en son sein, les critères nécessaires à la remontée des 40 millions sur l'exercice 2024.

Dans ce contexte d'adaptation permanente de nos structures, le bureau et la Commission des finances ont souhaité que nous puissions regarder ensemble la trajectoire qui est la nôtre depuis une dizaine d'années et ce, avant de vous en présenter les enjeux. Le travail d'adaptation et de réorganisation de la CCI est engagé depuis longtemps.

La TCCI en 2015 était à un peu plus de 3 millions . Nous avons subi 50 % de taux d'effort. Nous bénéficions d'une solidarité régionale qui crante la TCCI affectée à la Mayenne à 1,6 million d'euros. Pour y faire face, nous avons cherché des ressources additionnelles et complémentaires ; nous sommes alors passés d'un peu moins de 2 millions d'euros de ressources propres à pratiquement 6 millions d'euros toutes activités confondues.

Le taux de dépendance (rapport entre les produits propres et la TCCI) est passé de 55 % à 22 % sur le budget primitif présenté, avec la volonté de développer l'activité, de rechercher l'autofinancement, d'atteindre une taille critique sur la formation très dépendante de la ressource fiscale sur cette période, de s'adapter en arrêtant des activités comme le parc des expositions ou la sortie obligatoire du syndicat mixte de l'aéroport, et de maximiser les mutualisations à l'échelle régionale et aussi entre le Maine-et-Loire et la Mayenne ; ces mutualisations nous permettent en particulier d'optimiser les fonctions ressources et de partager la force de frappe sur la formation continue entre le 49 et le 53.

Sur la formation, nous sommes passés de 2 millions d'euros à un peu plus de 5 millions d'euros, en bénéficiant de la dynamique liée à l'apprentissage.

Sur les activités hors formation, nous avons multiplié par 3 nos ressources propres, soit de 125 000 à un peu plus de 500 000 euros au prévisionnel 2024, sachant que l'année 2021 est atypique, puisqu'elle correspond à une opération très particulière menée dans le cadre de « Ma ville, mon shopping » et de la digitalisation du commerce sur le département en pleine période Covid. Avec le soutien de la banque des territoires, de la région et des EPCI, nous avons mobilisé des fonds pour obtenir une opération véritablement structurante à l'échelle du territoire.

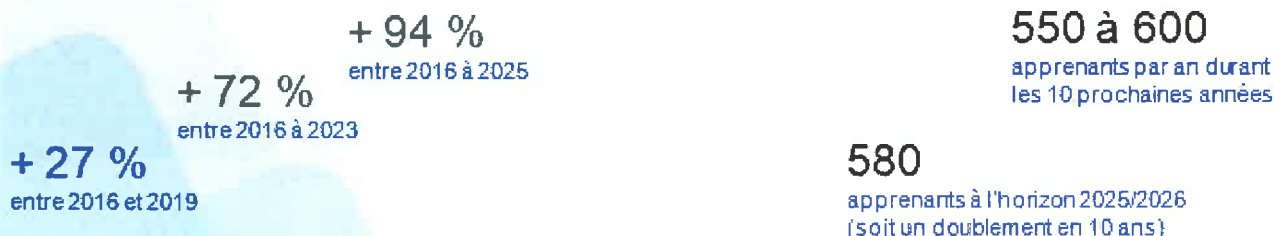
(Nous accueillons, Laurent Lairy, notre Président de la Commission des finances qui est connecté en direct des Etats-Unis).

Le niveau de dépendance de la ressource fiscale était en 2016 à 1,4 million d'euros affecté à la formation pour être aujourd'hui, plutôt autour de 200 000 euros.

La croissance de l'activité en formation initiale et apprentissage montre un doublement des effectifs sur cette période, avec de la diversification d'activité, l'intégration d'un nouveau CFA en septembre 2019 par recomposition du CFA des villes de la Mayenne, par le déploiement d'une antenne de l'Institut Informatique Appliqué à Saint-Nazaire et l'ouverture régulière de nouvelles offres de formation.

Nous atteignons un palier en termes de structures et d'aptitudes à diversifier à la fois nos ressources et nos capacités d'accueil sur la formation initiale.

Evolution sur 10 ans des effectifs de la formation



Évolution des effectifs										
Année	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025	2025/2026
CCI Formation 53	296	321	378	376	438	490	519	510	536	574
Campus IA33, IA44	2,1%	8,4%	17,8%	-0,3%	16,5%	8,6%	8,1%	-1,7%	5,1%	7,1%



Pour consolider l'évolution présentée précédemment, nous avons besoin d'une politique volontariste d'investissements. Sur les 4 ou 5 dernières années, nous avons reconstitué nos fonds de roulement. Ces plans d'investissements s'articulent autour de deux projets structurants décidés entre 2019 et 2021. Il s'agit du regroupement de nos activités de formation sur le Campus de Changé et le projet fédérateur d'offrir encore plus de relief à l'Espace Entreprise 53 initié en 2016 en rassemblant les acteurs basés au Siège de la CCI de la Mayenne, sur un nouveau pôle bâtiment totem près de la Gare de Laval, en collaboration avec Laval Mayenne Aménagements, Laval Economie, Solutions & Co, la région et Initiative Mayenne.

Ces deux projets structurants constituent la colonne vertébrale de notre Plan Pluriannuel d'Investissements ; le bâtiment de la gare est quasiment achevé et nous allons aborder la phase de livraison et d'aménagement des intérieurs avec un objectif fixé au 1^{er} trimestre 2025. Sur le bâtiment formation, nous avons choisi en septembre 2022 le maître d'œuvre, et nous finalisons maintenant le dépôt du permis de construire, avec lancement des consultations sur les marchés. Nous avons prévu d'autres investissements tels que l'AMI, « industrie du futur » sur l'offre de formation et sur une foncière commerce portée par Laval Mayenne Aménagements qui s'inscrit dans le cadre du plan de déploiement de « 100 foncières en France » porté par la Caisse des Dépôts et Consignations.

MDE LAVAL - BUDGET de 2 915 K€
(construction et aménagements)
ANNEE D'ENGAGEMENT 2022 à 2025



La Station – programme immobilier du groupe DUVAL

CAMPUS - BUDGET de 14 326 K€
(construction et aménagements)
ANNEE D'ENGAGEMENT 2022 à 2026



Esquisse du futur Campus formation de la CCI – Agence Architecture Plurielle

Foncières Commerce - BUDGET de 230 K€
ANNEE D'ENGAGEMENT 2024 à 2025

AMI Industrie - BUDGET de 258 K€
ANNEE D'ENGAGEMENT 2023 à 2025

Décret Tertiaire (rénovation) - BUDGET de 250 K€
ANNEE D'ENGAGEMENT 2024 à 2025



Notre Plan Pluriannuel d'Investissements est à hauteur de 18 millions d'euros financés à 43 % par des cessions d'actifs, 28 % de subventions sur la formation, 17 % d'emprunts et mobilisation du fonds de roulement, et au titre de l'activité à hauteur de 8 %.

Sur la structure du financement, nous constatons un niveau d'endettement relativement faible, la prévision d'une ligne de financement en 2025 à hauteur d'environ 3 millions d'euros et un fonds de roulement qui se situe entre 60 et 90 jours de fonctionnement.

Plan de financement des investissements 2023-2028	
Fonds de roulement estimé à fin décembre 2022	2 254K€
Besoins	
Investissements 2023-2028	17 299K€
Investissements courants 2023-2028	837K€
Investissements PPI 2023-2028*	16 462K€
Investissement foncières	230K€
MDE LAVAL - siège	1 446K€
Nouveau CAMPUS	14 278K€
Investissement AMI	258K€
Investissement Décret tertiaire	250K€
Ressources	
C.A.F Brute cumulée 2023-2028	1 828K€
Remboursement Emprunt	489K€
Remboursement nouvel emprunt - 2025	303K€
CAF Nette cumulée 2023-2028	1 036K€
Cession immobilisations financières	450K€
Cessions immobilières 2023-2028	7 190K€
Terrains 2025	3 640K€
Cession IIA 2026	1 500K€
Cession Hotel Consulaire 2024	2 050K€
Nouvel emprunt 2025- Financement CAMPUS	3 000K€
Subventions d'investissement	4 969K€
Subvention investissment AMI et courants	129K€
Subvention Nouveau CAMPUS	4 840K€
Variation en fonds de roulement	-654K€
Fonds de roulement décembre 2028	1 600K€
Nb de jours de fonds de roulement	90

Tableau de financement Période 2023-2028

- Maintien de la TCCI (*base 2023*)
- CAF nette Cumulée 1,8 M€
- Cession terrain 3,6 M€
- Cession placement 0,5 M€
- Investist. courants 0,8 M€
- **2,6 M€ de PPI investis avant 2022**

MDE Laval

- **Projet de 2,9 K€**
- Cession siège 2 M€

Nouveau Campus

- **Projet de 14,3 M€**
- Cession bâtiment IIA 1,5 M€
- Subventions de 4,8M€
- Emprunt de 3 M€ (4% 25 ans)

Laurent Lairy, Président de la Commission des finances

La Commission des finances réunie le 14 novembre 2023, a émis ses avis sur les travaux présentés. J'en profite pour remercier les équipes pour la clarté des chiffres énoncés conformes aux décisions du bureau.

✓ Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 - PPI 2024_2028

Il a été porté à la connaissance des membres de la commission les points suivants :

- Détail des investissements portés au Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2028, et son plan de financement,
- Le détail des investissements portés au Budget Rectifié 2023 et les investissements courants prévus sur 2024-2028,
- Le plan de financement des projets d'investissements sur les périodes 2023-2028,
- Evolution de la trésorerie et du fonds de roulement de la CCI de la Mayenne.

Chiffres clés des projets d'investissements 2023-2028 :

- Fonds de roulement initial à fin 2022, 2 254 K€,
- Total des investissements sur la période est estimé à 17 299 K€, dont
 - 837 K€ d'investissements courants
 - 16 462 K€ d'investissements associés au plan pluriannuel,
- Estimation de la Capacité d'Autofinancement nette (CAF-Remboursement d'emprunt) sur la période de 1 036 K€,
- Cession d'actifs immobilisés pour 7 640 K€,
- Subventions d'investissements pour 4 969 K€,
- Nouvel emprunt pour le financement du CAMPUS estimé à 3 000 K€.

Le fonds de roulement à fin 2028 est estimé à 1 600 K€, soit 90 de jours d'exploitation.

La Commission des finances, à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable sur ce projet de plan pluriannuel d'investissements 2024-2028.

✓ **Projet de délibération n° 05_2023 - PPI 2024_2028**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 05_2023 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Vu le code de commerce et notamment les articles R712-16, R 712-20-1 et la norme 4.13

Vu le règlement intérieur de la CCI de la Mayenne adopté lors de la séance du 3 mars 2022 et plus particulièrement son chapitre 4, section 4, sous-section 2 et sous-section 3

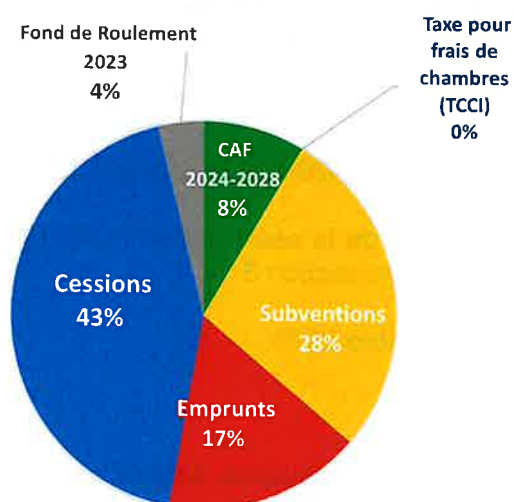
Vu l'avis de la Commission des finances consultée le 14 novembre 2023

DÉLIBÉRATION

- CONSIDERANT le Budget Rectificatif 2023 de la CCI de la Mayenne adopté par l'Assemblée Générale le 23 novembre 2023
- CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 6 novembre 2023
- CONSIDERANT le plan pluriannuel d'investissements pour la période 2024-2028 et ses principaux éléments :

OPERATIONS (en K€)	REPARTITION PREVISIONNELLE DES INVESTISSEMENTS							
	TOTAUX	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
MDE LAVAL Locaux siège - Construction	2 286k€	1 469k€	511k€	307k€				
MDE LAVAL Locaux - siège - Aménagements	478k€			319k€	159k€			
MDE LAVAL - Mobilier	150k€				150k€			
Total Projet MDE LAVAL	2 915k€	1 469k€	511k€	625k€	309k€			
Nouveau CAMPUS -Construction	10 774k€	48k€	504k€	2 571k€	7 024k€	628k€		
Nouveau CAMPUS - option	1 152k€		44k€	226k€	616k€	266k€		
Nouveau CAMPUS - Aménagements	2 400k€					2 400k€		
Total Projet Rapprochement des 2 CAMPUS	14 326k€	48k€	548k€	2 796k€	7 640k€	3 294k€	0k€	0k€
investissements Foncières	230k€			80k€	150k€			
Investissement AMI - formation	258k€		49k€	189k€	20k€			
Décret tertiaire travaux divers	250k€			100k€	150k€			
Plan Pluriannuel d'Investissement	17 979k€	1 517k€	1 108k€	3 791k€	8 269k€	3 294k€	0k€	0k€
Investissements courants 2023-2028	837k€		136k€	100k€	150k€	150k€	150k€	150k€

- CONSIDERANT le plan de financement suivant :



- CONSIDERANT le plan de financement du programme d'investissements sur la période de 2023 à 2028 suivant :

Plan de financement des investissements 2023-2028	
Fonds de roulement estimé à fin décembre 2022	2 254K€
Besoins	
Investissements 2023-2028	17 299K€
Investissements courants 2023-2028	837K€
Investissements PPI 2023-2028*	16 462K€
Investissement foncières	230K€
MDE LAVAL - siège	1 446K€
Nouveau CAMPUS	14 278K€
Investissement AMI	258K€
Investissement Décret tertiaire	250K€
Ressources	
C.A.F Brute cumulée 2023-2028	1 828K€
Remboursement Emprunt	489K€
Remboursement nouvel emprunt - 2025	303K€
CAF Nette cumulée 2023-2028	1 036K€
Cession immobilisations financières	450K€
Cessions immobilières 2023-2028	7 190K€
Terrains 2025	3 640K€
Cession IIA 2026	1 500K€
Cession Hotel Consulaire 2024	2 050K€
Nouvel emprunt 2025- Financement CAMPUS	3 000K€
Subventions d'investissement	4 969K€
Subvention investissement AMI et courants	129K€
Subvention Nouveau CAMPUS	4 840K€
Variation en fonds de roulement	-654K€
Fonds de roulement décembre 2028	1 600K€
Nb de jours de fonds de roulement	90

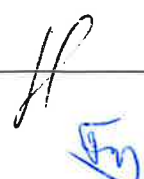
- CONSIDERANT le Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 et le tableau de financement présentés pour la période de 2023 à 2028, l'un et l'autre en séance

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le programme d'investissements de la période 2023 à 2028 de 17 299 K€,
- APPROUVE le Plan Pluriannuel d'Investissements 2024-2028 de 17 979 K€, dont 2 625 K€ ont été investis en 2022 et 2023.
- APPROUVE de solliciter un nouvel emprunt à hauteur de 3 000 K€ à l'horizon 2025
- APPROUVE de donner tout pouvoir à son Président ou à tout délégataire qu'il désignera pour signer tous les actes ou pièces et procéder aux formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.



2. Budgets rectificatif 2023 et primitif 2024

✓ Examen du BR 2023 et du BP 2024

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Cette diapositive synthétise les 3 indicateurs principaux de ce budget : d'une part, le résultat, d'autre part, la CAF et enfin, la variation du fonds de roulement, avec de gauche à droite, l'exécuté 2022, le budget primitif 2023 et le rectificatif, ainsi que le primitif 2024.

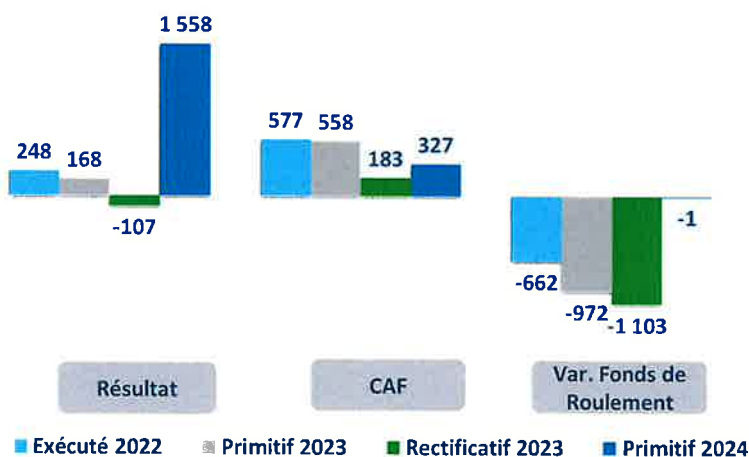
La première option de gestion est le résultat exceptionnel important sur l'exercice 2024 qui correspond à la cession de l'hôtel consulaire, rue de Verdun à Laval. Nous avions prévu cette cession initialement plutôt sur la fin 2023, mais le bureau, en accord avec la Commission des finances, privilégie une cession début 2024.

L'autre élément qui impacte l'exercice 2023 est que nous faisons aujourd'hui l'objet d'un contrôle des URSSAF régionales sur notre accord prévoyance santé nationale, en particulier sur nos vacataires (à ce jour, nous n'avons plus de vacataires, mais passons par des CDD d'usage). L'URSSAF a redressé la Bretagne en considérant que ce n'est pas une catégorie objective et que nous n'avons pas de raisons de les exclure de l'accord prévoyance santé.

Pour la Mayenne, c'est 96 000 euros d'impact de redressement sur les 3 dernières années que nous avons passés en provision dans l'hypothèse du budget rectificatif. Nous engageons une procédure contentieuse sur le sujet.

Chiffres Clés Rectificatif 2023 et Primitif 2024

CCI 53 en K€



Assemblée Générale du 23/11/2023

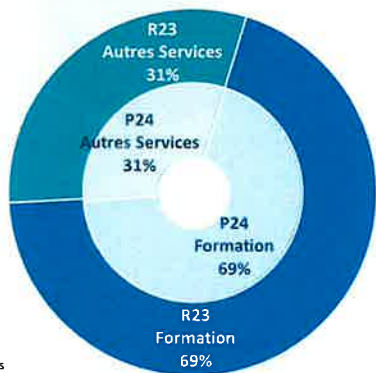
La CCI regroupe 2 grands domaines d'activités stratégiques : **la formation et le hors formation.**

Nous notons la formation pour 70 % avec des résultats à l'équilibre sur les activités « appui » qui bénéficient principalement de la ressource fiscale ; nous sommes toujours en lancement de nouvelles formations qui nécessitent des temps d'amorçage, et bien évidemment, les 100 000 euros de charges exceptionnelles sur 2023 au regard des URSSAF pèsent uniquement sur ce secteur où nous recrutons des vacataires.

Chiffres Clés des budgets Rectificatif 2023 et Primitif 2024

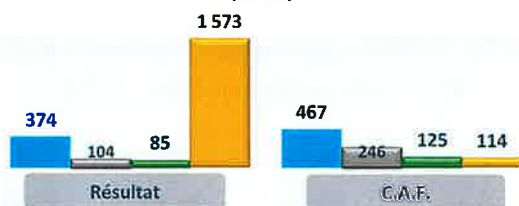
La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques

Budget CCI53
Charges d'exploitation* en k€

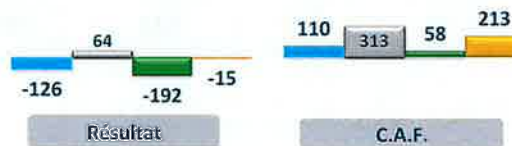


*Tableaux tutelles

Missions Appui Entreprises/Territoires/Etudes/Locatif (en k€)



Formation (en k€)

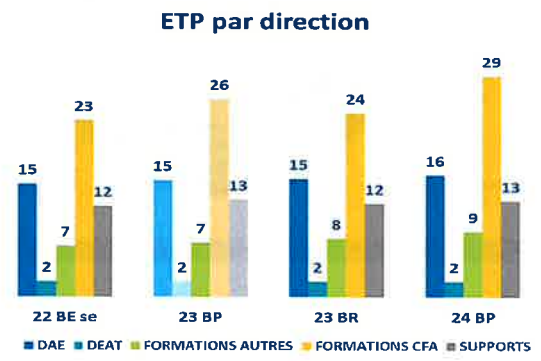
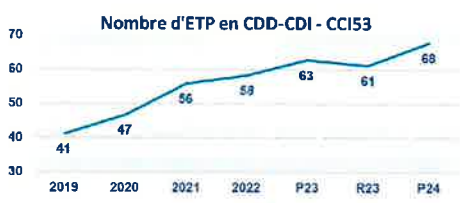
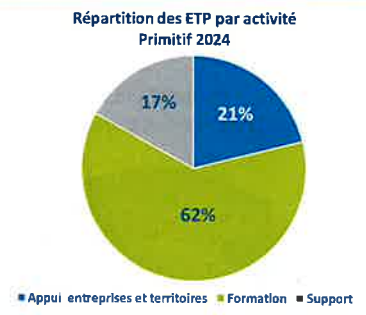
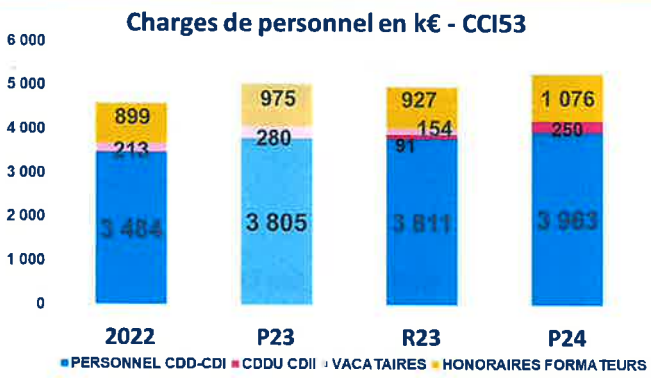


■ Exécuté 2022 ■ Primitif 2023 ■ Rectificatif 2023 ■ Primitif 2024

La masse salariale accompagne la dynamique et la structuration de la partie formation avec néanmoins une projection un peu différente entre 2023 et 2024, conséquence du fait que jusqu'à 2023, nous recrutions des vacataires, substitués en grande partie par des CDD d'usage qui sont, désormais, comptabilisés dans les effectifs, soit environ 250 000 euros.

La formation peut connaître des variations importantes d'activité et il faut, en conséquence, que nous puissions variabiliser les charges et notamment, les structures mobilisées pour accompagner les parcours de formation.

C BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024 Frais de personnel



(Handwritten signatures and initials)

Les deux domaines d'activité sont « l'appui aux entreprises » et la « formation ».

Nous poursuivons la croissance des produits propres et donc d'autofinancement sur les missions d'appui, autour de 500 000 euros sur 2023 avec le projet de dépasser ce chiffre sur 2024. Un besoin de TCCI autour de 1,3 million d'euros. Une dépendance à la TCCI que nous essayons de réduire progressivement par l'accroissement des ressources d'exploitation, même si nous avons de nombreuses missions de service public qui, par essence, ne peuvent pas faire l'objet de facturation et donc d'autofinancement.



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024 Appui aux entreprises, Territoires, Etudes (en K€)

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	675	430	448	498	542
Ventes de marchandises et autres produits	292	202	224	240	261
Subventions	383	228	223	258	281
Charges d'exploitation	1 741	1 680	1 742	1 736	1 788
Charges d'exploitation	663	607	669	642	656
Frais de personnel	1 079	1 073	1 073	1 094	1 132
Excédent brut d'exploitation	-1 066	-1 250	-1 294	-1 238	-1 245
Amortissements Provisions	15	-30	-47	-42	-42
Résultat d'exploitation	-1 051	-1 281	-1 341	-1 280	-1 288
Résultat avant affect.TCCI	-1 051	-1 281	-1 341	-1 280	-1 288
CAF	-1 116	-1 294	-1 343	-1 282	-1 289

Sur la partie formation, nous avons pêché par optimisme sur le budget 2023 ; des formations initiées n'ont pas été ouvertes, telles que la formation « bachelor industrie du futur », puisque nous avons les entreprises, mais pas les jeunes. La même problématique s'est présentée sur la formation « employé d'étages » dans le domaine de l'hôtellerie. Nous avons ouvert l'année dernière une section BTS Commerce International et nous pensions que nous serions dans la même dynamique à la rentrée ; force a été de constater que les recrutements ont plutôt lieu 1 année sur 2.

Nous avons, sans aucun doute, été un peu trop optimistes et nous avons, en conséquence, réajusté et commencé à subir un peu plus durement la réforme de l'apprentissage avec la révision des coûts contrats en cours (en moyenne 6 % de baisse de facturation de ces coûts contrats).



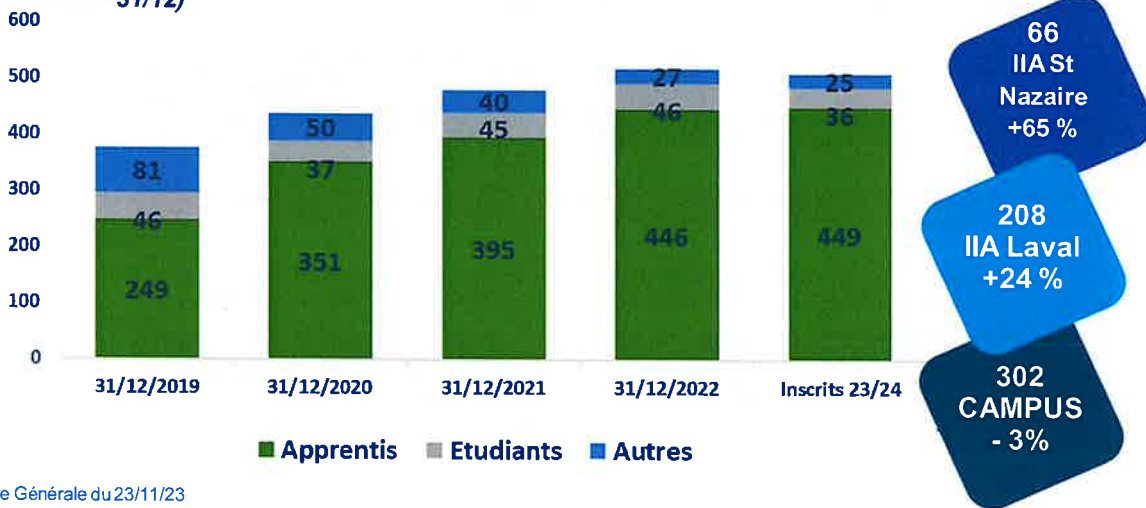
BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024 FORMATION

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	3 731	4 492	5 277	4 681	5 048
Charges d'exploitation	3 817	4 350	4 930	4 593	4 808
Excédent brut d'exploitation	-86	142	347	88	241
Résultat financier	-14	-12	-10	-10	-8
Résultat avant affect.TCCI	-179	-126	64	-192	-15
CAF	-124	110	313	58	213

Sur les effectifs, nous nous stabilisons à 300 apprenants en considérant l'alternance ; la croissance est axée sur l'IIA sur Saint-Nazaire comme sur Laval.

BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024 FORMATION

➤ Evolution des effectifs de la formation depuis 2019 (effectif au 31/12)



Assemblée Générale du 23/11/23

En synthèse de ces soldes intermédiaires de gestion, nous constatons une consolidation globale de l'activité : 2021 environ 6 millions d'euros, 2022 environ 6,5 millions d'euros. Nous sommes un peu en dessous des 7 millions d'euros dans le rectificatif 2023 et nous imaginons dépasser les 7 millions d'euros dans le primitif 2024, avec une TCCI stable, même si les charges continuent à progresser, notamment, au regard d des coûts de l'énergie sur ces 2 dernières années.

CCI 53 - Budget en k€					
	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Soldes Intermédiaires de gestion	2021	2022	2023	2023	2024
Ressources d'exploitation	6 084	6 588	7 345	6 885	7 253
TCCI	1 620	1 575	1 553	1 589	1 571
Ressources propres	4 463	5 013	5 793	5 296	5 682
Ventes de marchandises et autres produits	1 045	1 186	1 332	1 094	1 288
Facturation OPCO	3 418	3 826	4 460	4 202	4 394
Charges externes d'exploitation	1 152	1 255	1 557	1 593	1 511
Autres achats et charges externes	981	1 104	1 472	1 487	1 407
Autres charges	170	151	85	106	104
Valeur ajoutée	4 932	5 332	5 788	5 292	5 742
Impôts	101	101	108	59	62
Frais de personnel	4 310	4 652	5 114	5 042	5 347
Excédent brut d'exploitation	522	580	566	191	333
Reprise provisions et Amortissements	462	76	43	146	185
Dotations aux amortissements	346	338	431	341	501
Dotations aux provisions	53	67	2	96	2
Résultat d'exploitation	584	251	176	-99	14
Résultat financier	46	-3	-8	-8	-6
Résultat Exceptionnel	-17	0	0	0	1 549
Résultat	613	248	168	-107	1 558
CAF	517	577	558	183	327

Nous commençons aussi à ressentir un impact plus lourd sur notre Plan Pluriannuel d'Investissement, puisque nous avons déjà amorcé une grande partie des engagements sur la Maison de l'Economie et que nous allons débiter aussi rapidement sur le Campus.



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024 Investissements

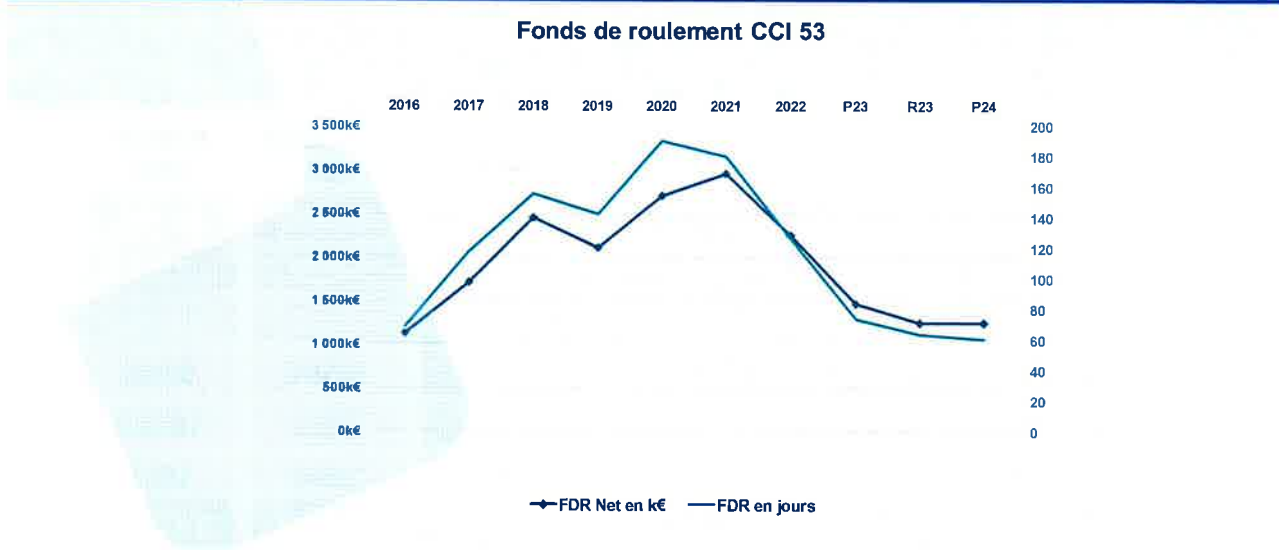
	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
IMMOBILIER MDE LAVAL	920K€	510K€	625K€
IMMOBILIER CAMPUS	892K€	548K€	2 796K€
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	15K€	44K€	100K€
MATERIEL LOGICIEL INFORMATIQUE	299K€	105K€	93K€
MATERIELS PEDAGOGIQUES	500K€	20K€	181K€
MOBILIER	0K€	16K€	15K€
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 625K€	1 243K€	3 810K€
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 192K€	507K€	1 163K€
CESSION	0K€	0K€	2 050K€

* Hors placement ou cession financière (DA T)

Assemblée Générale du 23/11/23

Dans cette trajectoire, et en prévision de la politique volontariste d'investissement présentée précédemment, le **fonds de roulement** se situe entre 60 et 80 jours.

BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024 Evolution du fonds de roulement



Assemblée Générale du 23/11/23

Ci-dessous, vous trouverez la ventilation des 1,6 million de ressource fiscale par programme d'actions sur les différentes missions.

BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024 Norme 4.9 Analytique – Affectation TCCI

MISSIONS- PROGRAMMES	RECTIFICATIF 2023			PRIMITIF 2024			
	TCCI AFFECTE E en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **	TCCI AFFECTE E en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **	
A01	Formalités / CFE	67	4%	48%	44	3%	34%
A02	Creation transmission reprise	227	14%	76%	209	14%	73%
A03	Developpement international	50	3%	69%	45	3%	67%
A04	Innovation, numerique	303	19%	70%	269	17%	68%
A05	Developpement durable / environnement	215	13%	75%	225	15%	69%
A06	Developpement des reseaux et filieres pour les entreprises	194	12%	76%	156	10%	71%
A07	Developpement commercial, financement	103	6%	76%	167	11%	82%
A08	Information economique	241	15%	99%	234	15%	99%
B01	Apprentissage		0%	0%		0%	0%
B02	Formation initiale hors apprentissage	130	8%	39%	100	6%	24%
B05	Decouverte - Orientation professionnelle	71	4%	0%	53	3%	0%
C01	Developpement et aménagement du territoire	11	1%	35%	24	2%	75%
C05	Aéroports		0%	0%		0%	0%
D01	Mission consultative territoriale	6	0%	100%	13	1%	100%
BESOIN EN TCCI		1 619	100%	1 539	100%		
TCCI PERCUE		1 589		1 571			

[*] Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme
 [**] % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Assemblée Générale du 23/11/23

Laurent Lairy, Président de la Commission des finances

✓ *Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 – BR_2023*

La Commission a été informée de la projection d'une perte de - 107 K€ sur l'exercice 2023.

Elle a pris connaissance :

- Du détail des charges et des produits par secteur d'activité, et de l'analyse de leurs évolutions,
- Des investissements impactant 2023, et notamment le déploiement du projet Maison de l'Economie et du nouveau Campus voté en Assemblée Générale,
- Du remboursement d'emprunt de 95 K€,
- Du maintien de la TCCI à 1,6 M€ brute et la mise en œuvre au niveau régional, d'un seuil minimal d'activité consulaire pour la CCI de la Mayenne,
- D'une masse salariale en augmentation en raison du développement de l'activité de formation, des NAO nationales et de l'application des nouvelles conventions collectives,
- De l'inflation sur les charges courantes, et plus particulièrement sur les coûts des énergies
- Du litige avec les URSSAF contestée par la CCI Pays de la Loire. Une provision pour 96 K€ a été portée dans notre prévisionnel 2023.

Les membres de la commission ont également pris connaissance de l'avancement des projets immobiliers, de la convention constitutive d'un groupement de commande pour le fonctionnement et l'entretien des locaux dans l'immeuble parvis à Laval (MDE Laval) et du projet de financement du Campus.

Budget Rectifié 2023

Le budget rectifié 2023 de la CCI de la Mayenne présente les chiffres clés suivants :

- Le résultat comptable de - 107 K€,
- Une capacité d'autofinancement de 183 K€,
- Un résultat budgétaire négatif - 1 103 K€,
- La taxe pour frais de Chambre de 1 589 K€
- Le fonds de roulement de 1 247 K€ soit 64 jours de charges d'exploitation.

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable sur ce projet de budget rectifié 2023.

✓ **Projet de délibération n° 06_2023 BR_2023**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 06_2023 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du budget rectificatif 2023 de la CCI de la Mayenne s'élève à 7 140 735€, le résultat de fonctionnement se traduit par une perte de 107 233 € et le résultat budgétaire par un déficit de - 1 102 583 €.

Les montants de chaque service budgétaire figurent dans le « Budget Rectificatif 2023 » envoyé avant la présente Assemblée Générale.

Le budget rectificatif 2023 a été présenté au bureau le 6 novembre 2023 et soumis à l'examen de la Commission des Finances le 14 novembre 2023.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT le code du commerce, son livre VII et notamment les articles L711-8-1°, L712-1, R712-7-1°, R712-14 et R712-15 à R712-20 et le projet de norme 4.11

CONSIDÉRANT les montants du budget rectificatif 2023 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne (Service Général – Service Formation – Service Divers)

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce Budget Rectificatif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 6 novembre 2023

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le Budget rectificatif 2023 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- MANDATE son Président pour transmettre ce Budget Rectificatif au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

EXPOSÉ DES MOTIFS CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Après avoir pris connaissance des documents budgétaires, avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Rectificatif 2023, pour le Centre de Formation des Apprentis à :

- Résultat de l'exercice : + 81 K€
- Capacité d'autofinancement : + 323 K€
- Solde budgétaire global : + 90 K€

Le Budget Rectificatif 2023 a été présenté au bureau le 6 novembre 2023 et soumis à l'examen de la Commission des Finances le 14 novembre 2023.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT le code du commerce, son livre VII et notamment les articles L711-8-1°, L712-1, R712-7-1°, R712-14 et R712-15 à R712-20 et le projet de norme 4.11

CONSIDÉRANT les montants du Budget Rectificatif 2023 du Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce Budget Rectificatif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 6 novembre 2023,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023,

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- APPROUVE le Budget Rectificatif 2023 du Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- MANDATE son Président pour transmettre ce Budget Rectificatif aux différentes autorités concernées.

Pour : **16**
Contre : **0**
Abstention : **0**

Je vous remercie de votre unanimité.



Laurent Lairy, Président de la Commission des finances

✓ *Avis de la Commission des finances du 14 novembre 2023 – BP_2024*

Les membres de la commission constatent un résultat d'exploitation prévisionnel de 14 K€, pour un résultat comptable estimé à 1 558 K€. Ils ont pris connaissance :

- **Du détail des charges et des produits par secteur d'activité, de l'analyse de leurs évolutions, et des perspectives de croissance des activités de l'appui aux l'entreprises, de la formation ainsi que l'incidence de la baisse des coûts contrat OPCO sur le CFA,**
- **Du maintien, pour 2024, de la TCCI à 1,6 M€ brute et le maintien au niveau régional d'un seuil minimal d'activité consulaire pour la CCI de la Mayenne,**
- **Des investissements structurants impactant 2024** (Maison de l'Economie, Nouveau Campus formation, AMI Territoire d'industrie),
- Du remboursement d'emprunt pour 95 K€,
- La cession de l'Hôtel Consulaire sur 2024 et son impact de 1 549 K€ sur le résultat exceptionnel.

Budget Primitif 2024

Ce Budget Primitif de la CCI de la Mayenne présente les chiffres clés 2024 suivants :

- Le résultat comptable de 1 558 K€,
- Une capacité d'autofinancement de 327 K€,
- Un résultat budgétaire négatif de - 669 K€,
- Une taxe de frais de Chambre de 1 571 K€
- Le fonds de roulement estimé à 1 246 K€ soit 61 jours de charges d'exploitation.

La Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, a émis un avis favorable sur ce projet de budget primitif 2024.

✓ **Projet de délibération n° 07_2023 BP_2024**

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous pouvons maintenant dérouler la délibération n° 07_2023 et passer au vote.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le montant du Budget Primitif 2024 de la CCI de la Mayenne s'élève à 9 940 736 €, le résultat de fonctionnement se traduit par un excédent de 1 557 982 € et le résultat budgétaire par un déficit de - 669 €.

Les montants de chaque service budgétaire figurent dans le « Budget Primitif 2024 » envoyé avant la présente Assemblée Générale.

Le budget primitif 2024 a été présenté au bureau le 6 novembre 2023 et soumis à l'examen de la Commission des finances le 14 novembre 2023.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT le code du commerce, son livre VII et notamment les articles L711-8-1°, L712-1, R712-7-1°, R712-14 et R712-15 à R712-20 et le projet de norme 4.11

CONSIDÉRANT les montants du Budget Primitif 2024 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne (Service Général - Service Formation - Service Divers)

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce budget primitif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 6 novembre 2023,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le budget primitif 2024 des services budgétaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- MANDATE son Président pour transmettre ce Budget Primitif au Préfet de la Région Pays-de-la-Loire pour approbation et aux différentes autorités concernées.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

EXPOSÉ DES MOTIFS CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Après avoir pris connaissance des documents budgétaires, avoir entendu le rapport présenté par le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie, sur proposition du Président, arrête le Budget Primitif 2024, pour le Centre de Formation des Apprentis à :

- Résultat de l'exercice : - 18 K€
- Capacité d'autofinancement : + 193 K€
- Solde budgétaire global : - 1 403 K€

Le budget Primitif 2024 a été présenté au bureau le 6 novembre 2023 et soumis à l'examen de la Commission des finances le 14 novembre 2023.

Les explications concernant ce budget ont été données lors de l'Assemblée Générale.

A l'issue de cet exposé, l'Assemblée adopte, à l'unanimité des membres élus présents, la délibération suivante :

DÉLIBÉRATION

CONSIDÉRANT le code du commerce, son livre VII et notamment les articles L711-8-1°, L712-1, R712-7-1°, R712-14 et R712-15 à R712-20 et le projet de norme 4.11

CONSIDÉRANT les montants du Budget Primitif 2024 du Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

CONSIDÉRANT les explications fournies à l'appui de ce Budget Primitif,

CONSIDÉRANT l'examen du bureau réuni le 6 novembre 2023,

CONSIDÉRANT l'avis favorable de la Commission des finances réunie le 14 novembre 2023,

L'ASSEMBLEE GENERALE

- APPROUVE le Budget Primitif 2024 du Centre de Formation des Apprentis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne.
- MANDATE son Président pour transmettre ce Budget Rectificatif aux différentes autorités concernées.

Pour : 16
Contre : 0
Abstention : 0

Je vous remercie de votre unanimité.

Tous ces éléments sont bien entendu à votre entière disposition.

Je remercie Cyrille Laheurte et ses équipes sur ce condensé très clair de notre budget, nécessaire à notre bon fonctionnement.

3. Maison de l'Economie : convention de groupement de commandes pour le fonctionnement et l'entretien des locaux

Cyrille Laheurte, Directeur Général

C'est le deuxième groupement de commandes que nous vous proposons dans le cadre de cette opération.

Le premier, celui de l'aménagement des futurs locaux, piloté par le conseil régional des Pays-de-la-Loire en coordination avec Solutions & Co, a été validé il y a un peu plus d'un an.

Ce deuxième groupement de commandes, en coordination avec Laval Mayenne Aménagements et la région des Pays-de-la-Loire contractualise l'organisation entre les différents acteurs qui œuvreront dans la gestion des espaces communs (sécurité, syndicat, nettoyage, etc.).

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

L'intérêt est de travailler en collaboration pour éviter que les coûts soient multipliés.

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Il s'agit aussi d'éviter l'intervention de plusieurs acteurs sur les mêmes sujets.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous allons poursuivre avec la mise à jour de nos tarifs formation.

Assentiment de l'assemblée

4. Tarifs formation - actualisation

Cyrille Laheurte, Directeur Général

Les tarifs liés à la formation ont été mis à jour en tenant compte notamment, des formations BTS en statut « Etudiants », et aussi, au regard des tarifs du marché et de l'impact de l'inflation.

Assentiment de l'assemblée

5. Délégations de signatures - actualisation

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Pour le bon fonctionnement de la CCI de la Mayenne, nous avons mis à jour toutes les délégations de signature, essentiellement suite à l'arrivée de nouveaux collaborateurs : contrôle de gestion et marchés publics.

III – LE SECTEUR DU COMMERCE

1. Tendances nationale et départementale

Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente Commerce CCI de la Mayenne

Bonsoir à toutes et tous.

Nous souhaitons ce soir établir un focus sur le commerce et les actions mises en œuvre par la CCI, sans oublier le contexte actuel qui vous sera présenté par Antoine Joufflineau.

Etre chef d'entreprise dans le commerce aujourd'hui, c'est un peu comme endosser le costume d'une wonder woman ou d'un superman.

Nous sommes appelés à être les héros du commerce, avec une multitude de responsabilités pour exceller dans notre domaine.

La performance dans la communication et les outils numériques est devenue incontournable.

Nous devons :

- être des commerçants avec un impact positif sur l'environnement, sans que cela ne pèse trop lourd dans nos finances,
- être des super professionnels offrant des produits et des services de qualité en prenant en compte les contraintes financières de nos clients et de notre commerce,
- trouver l'équilibre entre les magasins physiques et virtuels,
- rester ouverts en continu,
- maintenir une forte proximité avec nos clients tout en ayant une gestion saine.

Ces missions représentent un défi constant.

La CCI s'engage tous les jours à offrir un accompagnement personnalisé et précis, voire chirurgical, pour soutenir nos commerçants dans leurs défis spécifiques. Chaque plan d'aide est élaboré en fonction de son territoire, de ses clients et surtout de la nature des activités.

Patricia Laving aura le plaisir tout à l'heure de vous présenter et détailler ces accompagnements.

Afin de relever ces défis spécifiques, la CCI s'appuie sur des partenaires essentiels et propres à chaque territoire que sont les Unions Commerciales et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale). Ce soir, nous recevons ces partenaires qui témoigneront de cette étroite collaboration.

Je vous remercie pour votre écoute attentive.

Applaudissements

Antoine Joufflineau, responsable Relations institutionnelles, Etudes et Projets

Bonsoir à toutes et tous.

Je souhaite évoquer avec vous les deux conjonctures suivantes :

La première est la **conjoncture nationale** qui a été réalisée, comme chaque été auprès du réseau des CCI.

La deuxième est une **extraction de la conjoncture départementale** que nous effectuons deux fois par an.

1- Au niveau national, en juin 2023, près d'un commerçant sur deux a déclaré une baisse de fréquentation de son commerce, due majoritairement à l'inflation, et plus particulièrement, sur l'équipement de la personne.

Nous notons aussi parmi les points récurrents, des difficultés d'approvisionnement et des hausses de prix fournisseurs, avec 44 % des commerçants qui déclarent avoir connu des difficultés en matière d'approvisionnement, principalement sur les produits alimentaires. 96 % des commerçants ont subi des hausses de prix fournisseurs ; seulement les ¼ ont reporté ces hausses sur leurs propres prix de vente.

Environ 30 % des commerces voient leur activité entravée par des travaux liés à l'urbanisme et 19 % sont concernés dans les zones à faibles émissions - mobilité, pour lesquelles 63 % jugent que ces zones à faibles émissions auront un impact négatif sur leur activité.

45 % des commerçants envisagent de céder leur activité d'ici 5 ans.

Parmi ceux qui ont l'intention de céder dans l'année à venir, 46 % ont des difficultés à trouver des repreneurs.

Sur les nouvelles tendances du commerce, le développement de la vente en ligne atteint 58 % afin de faire face à la concurrence sur internet. La deuxième cause est l'expérience client renforcée, c'est-à-dire que, pour faire venir les clients dans son commerce, il faut leur proposer d'autres produits ou services.

2- ExpreCCion est notre enquête sur la conjoncture des entreprises mayennaises.

La dernière collecte s'est déroulée du 7 au 26 septembre 2023 sur tous les secteurs d'activité avec un focus sur les activités suivantes : commerce de détail, restauration, hôtellerie et hébergement.

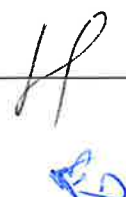
225 entreprises représentant 1 027 salariés ont répondu.

Le moral des dirigeants se situe à 3,1 sur 5. Cet indice est légèrement inférieur à celui incluant l'ensemble des secteurs qui affiche 3,3.

Sur l'évolution récente du chiffre d'affaires, sur les 6 derniers mois, nous constatons une certaine stabilité entre autres dans le B2C et une forte diminution dans le domaine de la restauration.

L'évolution de la trésorerie est impactée fortement à la baisse : - 54 % en restauration. Plus d'une entreprise sur deux constate une très nette dégradation de sa trésorerie sur les 6 derniers mois.

La prévision sur le chiffre d'affaires montre que les chefs d'entreprise sont plutôt confiants (58 %) sur leur activité à 6 mois. Par contre, plus d'un tiers des dirigeants ont des incertitudes à hauteur de 11 %, avec un solde d'opinion à - 11 points.



Sur la prévision de trésorerie, le solde d'opinion est légèrement négatif (- 7 points).

Le niveau de confiance dans leur entreprise est plutôt élevé à 6,3 sur 10 en moyenne. Cependant, ce niveau de confiance cache des craintes sur la pérennité de leur entreprise, exprimées par 31 % des dirigeants.

Les difficultés des entreprises aujourd'hui sont essentiellement la hausse significative du prix de la matière première, la hausse du coût de l'énergie et du chauffage, et enfin la baisse des commandes avec, pour conséquence, la diminution de la clientèle.

Les investissements 2023 n'ont pas été programmés par la majeure partie des répondants, mais pour les 29 % qui en ont prévu, ils devront les reporter partiellement, voire totalement.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je souhaite préciser que ces chiffres sont issus d'une enquête effectuée fin septembre 2023. Nous pouvons donc imaginer les résultats en termes d'opinions, si nous recommençons l'enquête aujourd'hui !

Je reviendrai sur le rôle de la CCI en termes d'accompagnement des problématiques de terrain.

Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente Commerce CCI de la Mayenne

La nuance sur laquelle je souhaite insister est que nous devons bien lire les chiffres de la Mayenne, mais territoire par territoire ; en effet, les problématiques seront différentes selon qu'elles se situeront à Laval, à Château-Gontier ou à Mayenne.

2. La CCI accompagne les commerçants

Patricia Laving, chargée de mission Commerce

Je vous propose un quizz « La CCI accompagne les commerçants » et vous pouvez en conséquence, si vous le souhaitez, répondre aux 5 questions suivantes :

1. Nous organisons tous les ans un challenge pour les unions commerciales ; elles doivent déposer un dossier, puis elles viennent « pitcher » à la CCI. Elles reçoivent alors une subvention qui les aide à mettre en place leur projet sur leur territoire.

Question : *quel est le montant total de la subvention à destination des unions commerciales en 2023 ?*

Réponse : 10 500 euros.

Explication : en effet, en 2023, 9 unions commerciales ont participé. Nous disposons chaque année d'une enveloppe d'environ 10 000 euros pour soutenir les unions commerciales.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Nous avons quelque peu revu la grille des critères afin de pouvoir soutenir le plus grand nombre d'unions commerciales sur le territoire.

Patricia Laving, chargée de mission Commerce

Tous les départements ne proposent pas un système de subventions pour les unions commerciales. Ce challenge est notre événement récurrent et parallèlement, nous accompagnons les associations sur différents thèmes, tels que la mise en place de leurs statuts ou la création d'une synergie.

2. La CCI des Pays-de-la-Loire déploie un dispositif depuis 2020 avec la région, permettant d'accompagner les commerçants.

Question : **comment s'appelle-t-il ?**

Réponse : *réinventons le commerce.*

Explication : ce dispositif nous permet d'accompagner les commerçants sur différentes phases avec un échange et un diagnostic dans l'établissement même du chef d'entreprise, une proposition de suivi et une orientation vers les dispositifs existants.

3. Madame Dupont, gérante d'un restaurant/hôtel/tabac à Ruillé-Froid-Fond recherche un financement pour installer une pergola.

Question : **vers quels dispositifs pouvons-nous l'orienter ?**

Réponse : *Pays-de-la-Loire Commerce Artisanat (aide pour les commerces implantés en zone rurale) et Fonds de transformation des buralistes (aide spécifique aux bureaux de tabac).*

Explication : selon le type de commerce concerné et la commune d'implantation, nous dirigeons le commerçant vers les aides disponibles les plus intéressantes en fonction de la nature des travaux envisagés. Dans les 2 cas, la CCI va réaliser un audit ou diagnostic du point de vente permettant de déposer les demandes d'aides.

4. Dans le cadre d'études sur le commerce en centre-ville

Question : **que préconise généralement la CCI ?**

Réponse : *de travailler sur différentes thématiques (le commerce évolue dans un environnement), d'avoir un référent commerce (en Mayenne des chargés de missions ou managers de commerce), et de mettre en place un observatoire.*

Explication : L'objectif est d'avoir une vision détaillée de l'ensemble du territoire concerné. Les données collectées nous permettent ainsi d'apporter aux élus des informations fiables sur leurs commerces de proximité.

5. Demain, vous rencontrez un commerçant avec un projet de développement / avec des inquiétudes économiques.

Question : **vers qui l'orientez-vous ?**

Réponse : *la CCI et le Manager de commerce.*

Explications : c'est un travail collaboratif qui nous permet de répondre ainsi, au mieux, aux demandes des chefs d'entreprise.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Il était important d'évoquer auprès de vous ce soir, l'accompagnement réalisé par la CCI au bénéfice des unions commerciales, et de maintenir, en conséquence, sur nos territoires ruraux, le commerce de proximité. Nos équipes sont fortement impliquées et nous les en remercions vivement.

Applaudissements

Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente Commerce CCI de la Mayenne

Sur Laval et sur Ernée, nous comptabilisons une augmentation du nombre d'adhérents dans les unions commerciales depuis 2 ans.

Si aujourd'hui, la CCI veut rayonner encore davantage sur le territoire, il faudra passer par les unions commerciales. C'est un sujet sur lequel nous travaillons depuis longtemps au sein du département de la Mayenne.

Il est crucial de communiquer auprès des ressortissants. Depuis mon entrée à la CCI, j'ai constaté un nombre impressionnant de dispositifs mis en place et destinés aux commerçants.

Néanmoins, encore trop de commerçants ne savent pas que la CCI a vocation à leur offrir des dispositifs adaptés à leurs problématiques.

Applaudissements

3. Témoignages

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Je travaille dans la même équipe que Patricia Laving, et accompagne au quotidien les commerçants et les collectivités pour réaliser des études ou défendre les intérêts des commerçants et des unions commerciales.

Mesdames, Messieurs, nous avons invité ce soir des personnes qui vont témoigner de nos actions.

J'invite Guy Ménard, Maire d'Ambrières-les-Vallées, à me rejoindre.

Nous pouvons peut-être démarrer en évoquant l'évolution du commerce dans votre ville.

Guy Ménard, Maire d'Ambrières-les-Vallées

Merci de m'avoir invité à votre Assemblée Générale.

En tant que maire d'une commune, il n'est pas toujours facile d'intervenir sur le domaine commercial, puisque nous sommes sur un champ concurrentiel. Nous pouvons parfois faire plus de dégâts que de bien par ces actions.

Ambrières-les-Vallées, pour situer cette petite ville, compte 2 800 habitants ; elle est néanmoins la 5^{ème} commune par sa population sur 90 dans l'arrondissement de Mayenne.

Sur la communauté de communes du bocage mayennais, qui compte 27 communes, Ambrières-les-Vallées est la plus peuplée, située à 12 kilomètres de Mayenne, ce qui n'est pas évident pour les commerçants, puisqu'à Mayenne, toutes les grandes surfaces y sont déjà installées. Nous sommes cependant étonnés de constater la dynamique commerciale de la commune, non liée à mon arrivée à la Mairie en 2014, mais bien antérieure à cette date.

Nous avons la chance que notre ville soit traversée par une des routes à grande circulation du Nord Mayenne (Caen-Angers), quelque temps délaissée par les voies rapides qui se sont éloignées de notre territoire. Aujourd'hui, en termes de neutralité carbone et de coûts, nous sommes tentés de reprendre des circuits plus directs et plus courts, la différence de temps passé n'étant pas notable.

Nous retrouvons, en conséquence, une augmentation de la circulation sur la commune.

Une deuxième contrainte est que nous sommes traversés par la rivière La Varenne qui a son confluent avec la Mayenne sur notre territoire.

Nous avons aussi une voie ferrée historique Ouireham - La Rochelle qui est aujourd'hui hors service, donc pas de mobilité par le rail, mais plutôt par les vélos, avec la Vélo Francette qui permet à de plus en plus de personnes de traverser notre commune, ce qui est un véritable atout.

Ambrières-les-Vallées a été classée « petite ville de demain » et ceci nous a permis de retrouver des dynamiques de réflexion que nous avons perdues avec les créations des Communautés de communes, puisque tout se déroulait à ce niveau; les communes étaient ignorées à la fois par l'Etat, les départements, les régions. Avec cette opération « petite ville de demain », nous avons recouvré une discussion décentralisée dans nos collectivités.

Nous sommes également un RPIC (Regroupement Pédagogique Inter Communal) avec 4 communes et un collège, 523 enfants scolarisés sur la commune, un EHPAD de 99 places qui sera complètement reconstruit entre fin 2024 et 2026, et en conséquence, de beaux chantiers en vue pour les entreprises. Nous attendons les propositions de candidats : les coûts étant de plus en plus élevés, nous sommes vigilants sur ce point.

Nous avons un hôtel proposant 8 chambres et je rejoins ce qui a été énoncé précédemment : il est vrai que pour le restaurant, c'est bien l'hôtel qui permet de garder ouvert cet établissement.

Nous avons un deuxième restaurant qui fonctionne très bien et un camping de 133 places dont 22 chalets, avec une capacité d'accueil touristique assez intéressante.

Nous avons complété notre offre, par une aire de campings cars de 16 places, dont la fréquentation augmente tous les ans à hauteur de 20 à 30 % depuis sa création.

En 2015, nous avons mené, avec l'aide de l'Etat, une première opération de revitalisation, ce qui nous a permis de nous lancer dans une rénovation de l'espace public et de travailler notamment sur l'économie, le tourisme, et la mobilité. A cette époque, 15 commerces étaient dérogatoires pour l'accessibilité. Il est évident que cette activité de revitalisation a contraint les commerçants à effectuer des travaux, mais quand les 15 commerces sont redevenus accessibles de plain-pied une fois la rénovation effectuée, ils ont effectivement retrouvé un réel confort.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Au quotidien, comment travaillez-vous avec les commerçants ?

Guy Ménard, Maire d'Ambrières-les-Vallées

La première mission a été la revitalisation des espaces publics qui a permis de remettre en avant l'accès à ces commerces. Dès cette période, par une action avec le Parc Naturel Régional Normandie Maine, financée par le conseil régional, nous avons disposé et ce, avant que nous ne parlions de managers de commerce, d'une personne à mi-temps à la fois sur Ambrières-les-Vallées et sur Sillé-le-Guillaume, qui nous a bien guidés pour mettre en place des opérations rationnelles et efficaces sur la commune.

Deux opérations importantes :

- l'aide à la façade, limitée à la zone du centre-ville, à hauteur de 2 500 euros maximum de subventions, a de nouveau mis en lumière le cœur de ville,
- la création d'un tiers lieu en lien avec un propriétaire qui possédait un commerce vacant. Nous l'avons exonéré de la taxe foncière et nous l'avons mis à disposition d'un créateur d'entreprise.

Tous nos projets sont situés en centre-ville.

La Communauté de Communes propose également une aide financière, par la voie d'Arti Plus, avec des plafonds de subventions à hauteur de 12 000 euros.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Il s'agit là en effet d'un bon accompagnement en termes d'aides pour les commerçants. Vous avez parlé d'une première étude de revitalisation. En 2022, une deuxième étude a été réalisée conjointement avec la CCI de la Mayenne. Pourquoi avez-vous élaboré cette étude et qu'en ressort-il ?

Guy Ménard, Maire d'Ambrières-les-Vallées

En 2022, nous avons sollicité le bureau d'études Planis qui nous avait accompagnés précédemment, sur une deuxième zone, l'espace Leclerc, afin de pousser en avant ce travail et intégrer, ainsi, le transfert de l'Ehpad comportant 99 lits qui sera construit sur cet espace, avec une cuisine centrale et une salle de restauration pour les enfants de l'école.

Nous avons également la volonté d'aller plus loin avec les commerçants, car nous arrivions à la fin de cette aide à la façade.

Nous avons eu connaissance du travail effectué par la CCI et de son accompagnement financier. Nous avons décidé sur la commune d'Ambrières-les-Vallées de porter cette étude et constaté que sur les 52 locaux commerciaux de la ville, 14 étaient vacants. Il faut quand même souligner qu'avec 38 commerces, le tissu commercial est suffisamment dense pour une commune de 2 800 habitants.

Au cœur de la ville sont installés 17 commerces et seulement 4 sont vacants.

L'objectif de cette étude est de voir comment nous nous positionnons dans nos schémas d'urbanisme d'une part, pour ne pas voir partir à l'habitat des vitrines intéressantes situées entre 2 commerces, ce qui pourrait casser cette dynamique commerciale, et d'autre part, de laisser libre cours aux commerces qui sont à l'extérieur de la zone définie.

Parallèlement, la Communauté de Communes a mis en place son opération programmée de rénovation de l'habitat. Sur Gorrion et Ambrières-les-Vallées, nous avons complété cette action par une aide dans le cadre du Renouvellement Urbain. En conjuguant ces deux éléments, nous pouvions décider des vitrines que nous souhaitions maintenir, des lieux pour lesquels il était nécessaire d'effectuer un changement de destination et les orienter vers de l'habitat pour redensifier le cœur de ville ; d'autant qu'avec l'orientation actuelle de zéro artificialisation nette des sols, il est nécessaire de repenser aussi cette densification.

Cette étude était très fouillée et précise et je tiens à remercier Patricia Laving qui l'a réalisée, avec une capacité d'animation auprès des commerçants très intéressante et importante. Ils ne sont pas habitués à échanger entre eux : un certain nombre sont concurrents, mais tout s'est finalement très bien déroulé.

L'idée qui est ressortie de cette étude est celle de l'installation de casiers ; la commune n'en était pas demandeuse, mais les commerçants souhaitaient fidéliser leurs clients ; il ne s'agissait donc pas d'élargir la clientèle, mais bien de la maintenir et ainsi, faire face notamment à des achats hors commune en permettant à des personnes qui travaillent en dehors d'Ambrières-les-Vallées, de s'approvisionner le soir, après 20 h, de même pour les touristes. Pour leur bien-être, les commerçants doivent aussi fermer leurs commerces un peu plus tôt ou certaines journées. L'installation de casiers permet d'assurer une continuité du service sur les temps de fermeture des commerces.

Notre commune est composée d'un bas et d'un haut de ville. Notre association commerciale fonctionne parfaitement. Une partie des casiers pourrait être portée par l'association en collectif. Quelques demandes individuelles apparaissent également. Nous avons voté un budget de 30 000 euros en définissant des règles et apporter ainsi, notre soutien aux commerçants qui mettront en œuvre cette idée : c'est le fruit de ce travail effectué entre la CCI et les commerçants.

Applaudissements

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Merci beaucoup pour votre témoignage.

Patricia Laving, notre chargée de missions commerce, travaille en lien avec les unions commerciales. Nous avons invité ce soir les 2 co-Présidents de l'union commerciale Art Com' d'Ernée et je les invite à me rejoindre, Thibault Mulot et Damien Hervé.

Je précise qu'il existe environ 20 unions commerciales en Mayenne.

Messieurs, pouvez-vous vous présenter ainsi que votre association Art Com' ?

Thibault Mulot, co-Président Art Com'

J'ai 31 ans, je travaille dans le magasin Air Né Bot'In, vente de chaussures Hommes – Femmes – Enfants, depuis 15 ans, magasin dans lequel j'ai suivi mon apprentissage. J'ai réalisé ma formation à la CCI.

Damien Hervé, co-Président Art Com'

Je suis ancien sommelier de la région parisienne et caviste à Ernée. Nous avons tous les deux une expertise assez large que nous partageons avec notre clientèle. Je profite de ce temps de parole pour remercier vivement la CCI qui nous a accompagnés en 2021 lors de la création de notre entreprise. Nous avons également suivi la formation BGE Appui aux entrepreneurs qui nous a permis de consolider notre dossier présenté auprès des banques.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Combien d'adhérents chez Art Com' ?

Thibault Mulot, co-Président Art Com'

Nous comptons 60 adhérents en 2023 sur 200 acteurs économiques.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Quelles sont vos principales actions ?

Thibault Mulot, co-Président Art Com'

Chaque année, nous organisons une animation à Noël, à Pâques, de temps en temps un défilé de mode, des braderies et autres jeux concours.

Nous avons aussi un système « fidélité » qui fonctionne depuis de nombreuses années à Ernée. Il est commun à 25 commerces de la ville, avec environ 9 000 porteurs de carte, soit un nombre plus élevé que la population d'Ernée. 500 nouvelles cartes sont créées chaque année. Elles ont, bien entendu, pour objectif de fidéliser les clients et de dynamiser la consommation locale.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Vous menez aussi des actions en complément de celles de l'union commerciale. Nous pouvons vous suivre sur les réseaux sociaux et en septembre dernier, vous avez postulé au concours des vitrines de France. Il fallait obtenir un maximum de « j'aime » sur les réseaux sociaux.

Comment avez-vous fait participer la communauté ?

Thibault Mulot, co-Président Art Com'

Nous avons commencé par nous inscrire.

Le but est bien de dynamiser et de mettre en lumière la ville d'Ernée.

En amont, nous avons posté une photographie d'Ernée qui devait permettre que nous recevions le plus de « j'aime » sur Instagram et sur Facebook.

Nous avons imprimé des QR Codes distribués dans tous les commerces et avons ainsi proposé à nos clients de soutenir la ville d'Ernée. Nous avons également mis en ligne de petites vidéos et avons été soutenus par la Mairie avec la diffusion d'une vidéo en notre faveur. Nous avons eu la chance de gagner.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci aussi à la CCI d'avoir relayé ce jeu-concours.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Il y a effectivement beaucoup de liens entre la CCI et les unions commerciales.

Pouvez-vous nous préciser sur quels sujets nous œuvrons ensemble ?

Thibault Mulot, co-Président Art Com'

Nous participons au challenge annuel des unions commerciales, mais également aux différents ateliers que vous organisez, qui nous permettent de rester « à la page » et nous apportent la nouveauté numérique, la transition numérique étant dans l'air du temps. La journée nationale du commerce de proximité est toujours attendue avec impatience par nos clients, organisée conjointement avec la CCI qui communique auprès des différentes unions commerciales du secteur.

Damien Hervé, co-Président Art Com'

L'année dernière, l'animation avait très bien fonctionné et en 2023, ce fût encore mieux, ce qui montre que nous faisons évoluer l'attrait pour cette journée chaque année ; l'objectif étant bien de fédérer au maximum.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Merci infiniment à tous les deux pour vos témoignages respectifs.

Nous avons évoqué le rôle de Patricia Laving qui est chargée de missions commerce. Elle œuvre sur les études, sur l'accompagnement des commerçants en lien avec les unions commerciales. Nous avons également la chance d'avoir dans l'équipe Muriel à Mayenne. Sur la partie numérique, nous avons l'appui de Pascaline Davy, absente ce soir, puisqu'avec Muriel en atelier à Mayenne. Le travail sur l'accompagnement digital des commerçants est important.

Nous accueillons maintenant Caroline Provost de la bijouterie Provost à Evron qui a bénéficié d'une formation numérique.

Caroline, peux-tu nous présenter la structure de ta bijouterie ?

Caroline Provost, gérante bijouterie Provost à Evron

Bonsoir à toutes et tous.

Je suis gérante de la bijouterie Provost à Evron. J'ai repris l'entreprise familiale il y a 10 ans et je suis la 4^{ème} génération ; nous allons fêter les 120 ans du magasin l'année prochaine.

Applaudissements

Je suis membre du deuxième groupement de bijouterie de France qui rassemble uniquement des bijoutiers indépendants, membre de l'union de la bijouterie horlogerie, membre de l'association commerciale évronnaise nouvellement créée et je fais aussi partie d'un dispositif de cartes de fidélité.

Je travaille avec une équipe dynamique de 3 personnes (2 vendeuses et 1 horloger bijoutier). Nous avons la chance d'avoir un atelier de réparation en bijouterie et horlogerie attenant au magasin.

J'ai entamé cette année de gros travaux d'embellissement et d'agrandissement pour proposer ainsi, à ma clientèle, un magasin plus spacieux et une offre de produits plus large.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

A quelle occasion as-tu travaillé avec la CCI ?

Caroline Provost, gérante bijouterie Provost à Evron

Mon premier contact avec la CCI a eu lieu lors de mon installation. Mon papa a ainsi pu rester un an au sein de l'entreprise, via un contrat de travail non rémunéré, ce qui m'a permis de reprendre l'entreprise dans des conditions optimales. Je tiens à vous en remercier.

Post Covid, la CCI m'a contactée pour me proposer une formation sur le digital.

Lors de mon installation, j'ai souhaité développer l'activité en créant un site internet, via une plate-forme spécialisée. J'ai créé en parallèle une page Facebook et Instagram. L'objectif était d'accroître la fréquentation en magasin. Je souhaitais aussi vendre sur internet et communiquer sur notre atelier de réparation qui fait notre renommée.

J'ai répondu positivement à cette proposition de formation, parce que, même si j'ai un attrait pour la communication, j'avais tout de même des lacunes. Le but était d'acquérir de nouvelles compétences dans le digital, rendre mes bijoux plus visibles sur internet et développer la notoriété de l'entreprise.

Amandine a établi un bilan de tous les canaux de communication que je pratiquais déjà et elle m'a transmis différents outils et conseils pour que je puisse m'améliorer.

Par exemple, savoir quand poster sur les réseaux sociaux, le meilleur jour, la meilleure heure pour toucher le maximum de clients et de prospects sur internet. C'est aussi utiliser les bonnes applications pour proposer de belles publications.

Nous avons également beaucoup travaillé sur l'e-mailing que je ne pratiquais pas auparavant.

Nos rencontres étaient régulières et par demi-journée ce qui me permettait de mettre en pratique les conseils d'Amandine.

Le bilan de cette formation est très positif.

J'essaie d'être assidue dans la pratique du digital.

Il me semble que tout commerçant devrait participer à ces formations, puisqu'il nous est difficile aujourd'hui de travailler sans le digital.

Je pense qu'un client sur deux se renseigne préalablement sur internet avant de franchir la porte de nos magasins.

Je voulais te remercier Amandine, de m'avoir accompagnée dans cette démarche et remercier bien évidemment la CCI de m'avoir proposé cette formation.

Vive le digital !

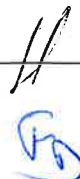
Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Merci de ton retour Caroline.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Je souhaite réagir aux 3 précédents témoignages et vous remercier pour ce moment de fraîcheur et pour la confiance que vous nous avez accordée. C'est une confirmation pour les élus, les membres du bureau, les conseillers techniques et les membres associés, de la raison d'être de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et de notre engagement. Qui mieux que vous pour en parler !

Applaudissements



Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Je redonne la parole à Eric Hunaut qui va évoquer les travaux mis en place pour venir en soutien, en tant que tiers de confiance, aux commerçants potentiellement impactés par les travaux du centre-ville.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Ce témoignage permet de matérialiser ce que nous sommes capables de faire, non seulement en cœur de ville, mais aussi sur l'ensemble du territoire. Dans le cas de problématiques sur n'importe quelle commune mayennaise, nous nous devons d'être près de vous et de vous accompagner. Les travaux engagés à Laval ont un réel impact sur le commerce du centre-ville. Notre rôle est de prendre de manière factuelle les différents éléments. Il est surtout nécessaire que chacun puisse nous solliciter, en tant que tiers de confiance, et nous transmettre ainsi la réalité des faits.

Nous avons œuvré avec l'UMIH et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et avons souhaité avoir une écoute objective des problématiques.

L'objectif est, qu'à la fin des travaux, tous les commerçants du centre-ville puissent bénéficier du nouveau système.

4 éléments essentiels sont ressortis dans ce contexte précis et ont été présentés à la Mairie de Laval.

- faire revenir les clients en centre-ville,
- vérifier que le plan de circulation soit le meilleur possible,
- favoriser le stationnement,
- revoir les critères d'attribution de la commission d'indemnisation qui doit être au plus près des besoins des commerçants.

Il faut ensuite communiquer sur la première périphérie et sur l'extérieur de Laval.

J'ai insisté lors d'une conférence de presse sur les lumières de Laval, éléments essentiels attractifs en cette fin d'année.

Nous avons proposé que la Mairie mette en place des parkings éphémères et que la CCI mette à disposition son parking pendant la période des fêtes de décembre à début janvier, le week-end.

Bruno Lucas, membre élu

Dans le cadre de la Fédération du bâtiment, nous avons rencontré lundi dernier le Maire de Laval. L'adjoint aux finances se rendait au même moment à la CCI pour finaliser cette action d'ouverture du parking de 20 à 25 places, l'augmentation de l'indemnisation des commerçants et l'accessibilité du parking situé face à l'entrée de l'hôtel consulaire.

Nous avons alors proposé d'ouvrir notre parking de 80 places « Le Central » Rue de Paradis. Il suffisait de convaincre le Medef, l'UIMM et le conseil départemental, ce qui fût fait très rapidement. Il faut aussi que nous accompagnons la démarche de la CCI, puisque nous sommes dans la même famille entrepreneuriale, et qu'à partir du moment où nous créons de l'animation et de l'activité économique, cela bénéficie à tout le département.

Ce parking sera donc ouvert gratuitement du vendredi soir 18 h au dimanche soir 23 h. Il s'agit là véritablement du type d'actions que nous pouvons et devons mettre en commun par la mobilisation de chacun. Il faut vraiment rendre le centre-ville accessible. Notre communiqué de presse a été relayé cet après-midi par Ouest France.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci beaucoup Bruno.

Ce rôle nous tient à cœur et nous continuerons à le tenir. J'insiste sur le fait que nous resterons très vigilants sur cet accompagnement pendant la période des fêtes et sur l'activité du commerce durant le temps des travaux en centre-ville de Laval.

4. Union Commerciale Castel Shopping de Château-Gontier, lauréate du Panonceau d'Or 2023, organisé par CCI France, dans le cadre du Challenge des commerces et des services

Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Nous avons une dernière mise en avant à honorer ce soir.

J'invite Cécile Legrand-Theil, Patricia Laving et Marcel Chacal à me rejoindre.

Nous avons parlé tout à l'heure du challenge local. Une association de la Mayenne a concouru au challenge national qui s'appelle le Panonceau d'Or, mis en place par CCI France, en partenariat avec la Macif. Une union commerciale en Mayenne a gagné un Panonceau d'Or. Ses représentantes sont allées à Paris chercher leur trophée et nous tenions à les en féliciter, ici, ce soir, en Mayenne.

Sophie Gaschot, Christelle Travers et Malika Lenain nous rejoignent.

Mesdames, nous vous félicitons vivement pour votre Panonceau d'Or 2023. Bravo à vous !

Marcel Chacal, délégué sociétaire de la Macif

Je suis honoré et fier d'être avec vous ce soir. Effectivement, nous organisons avec la CCI de Niort, qui l'a initié, ce challenge du commerce et du Panonceau d'Or. Je suis ambassadeur de ce partenariat qui nous tient vraiment à cœur.

Applaudissements

Sophie Gaschot, Présidente de l'association Castel Shopping

Nous sommes vraiment très fières, mais aussi très surprises d'être lauréates de ce trophée. C'est une récompense pour notre association, son dynamisme et le travail très important réalisé.

Nous sommes basés à Château-Gontier-sur-Mayenne et nous comptons aujourd'hui 100 adhérents.

Je suis Présidente de l'association depuis maintenant 5 ans et je tiens à remercier Marion Barré, notre manager de commerce qui a remplacé Amandine Derouet il y a 4 ans, et qui a établi un super dossier pour le Panonceau d'Or.

Amandine Derouet, coordinatrice attractivité et conseillère numérique

Félicitations à vous et voici quelques fleurs pour vous en remercier !

Cécile Legrand-Theil, vice-Présidente Commerce CCI de la Mayenne

Encore bravo à vous !

Je suis toujours impressionnée par les unions commerciales qui sont plutôt humbles, même si leur travail est conséquent avec la mise en place de plans d'actions et ce, après leur journée de travail.

C'est le résultat d'une synergie entre la CCI, les unions commerciales, les EPCI et les mairies.

Applaudissements

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Merci pour cette séquence commerce. Toutes vos missions nous permettent de mener des actions et de travailler sur des contrats, non plus uniquement annuels, mais triennaux.

C'est grâce au travail de Marion, par exemple, que nous avons ce lien avec Château-Gontier.

Bravo à vous ! Vous avez hissé la Mayenne tout en haut du podium.

IV – INFORMATIONS / COMMUNICATIONS

1. Calendrier des Assemblées Générales CCI de la Mayenne 2024

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

Voici quelques dates que vous pouvez déjà noter dans vos agendas.

DATES	LIEUX	HORAIRES
Jeudi 14 mars 2024	Entreprise RAPIDO Mayenne	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 23 mai 2024 (BE)	Cinéville Laval	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 26 septembre 2024	Préfecture de la Mayenne	De 17 h 30 à 20 h 30
Jeudi 21 novembre 2024 (BR+BP)	CCI de la Mayenne	De 17 h 30 à 20 h 30

2. Calendrier des événements

3^{ème} édition des Nuits de l'Orientation en Mayenne

Si vous connaissez des personnes qui souhaitent partager leur métier et leur parcours, expliquer comment elles sont arrivées dans les fonctions qui sont les leurs aujourd'hui, et prodiguer des conseils aux jeunes et à leurs familles.



- Mayenne : 29/11/2023
- Château-Gontier sur Mayenne : 06/12/2023
- Laval : 20/02/2024

Cérémonie des Vœux 2024

Elle aura lieu le mercredi 24 janvier 2024 à 18 h 30 aux Ondines à Changé avec l'intervenant Navi Radjou.



Cérémonie de remise des diplômes

Elle se déroulera le jeudi 8 février 2024 à l'Espace Mayenne.

Je laisse maintenant la parole à Samuel Gesret pour la conclusion de nos travaux.

Eric Hunaut, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne

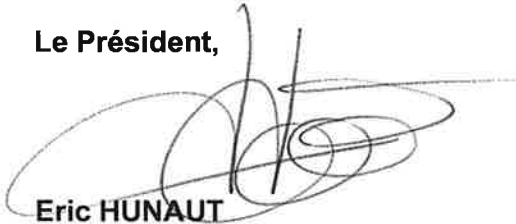
Merci Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture pour ce discours encourageant.

Nous arrivons au terme de cette Assemblée Générale. Je vous propose de nous retrouver pour un cocktail, qui nous permettra de poursuivre nos échanges.

Notre prochain rendez-vous est fixé au **jeudi 14 mars 2024 à 17 h 30 à l'entreprise Rapido à Mayenne.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 02.

Le Président,



Eric HUNAUT

Le Secrétaire,



Frédéric DEVINEAU

ANNEXES

HP

FB



**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE**

1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

SYNTHESE DES BUREAUX

16 octobre et 6 novembre 2023

Assemblée générale du 23 novembre 2023

Siège - 12 rue de Verdun - CS 60239 - 53002 Laval CEDEX

T. 02 43 49 50 00 - www.mayenne.cci.fr - Siret : 18530044900013 - APE 9411 Z



RSE Positive
Label Lucie.com

H
FO

Projets immobiliers/foncier

▪ Hôtel Consulaire

Les travaux se poursuivent avec le notaire et les parties prenantes sur l'acquisition de l'ensemble immobilier. Cette dernière sera réalisée sur l'exercice 2024 ; elle s'effectuera par le groupe Gemy, par l'intermédiaire d'un crédit-bail immobilier.

▪ Maison de l'économie – gare de Laval

Un comité de pilotage s'est tenu le 26 octobre dernier au cours duquel les points suivants ont été abordés :

- ✓ Confirmation livraison février 2025
- ✓ Budget maximum des travaux communs : 800 500 € toutes taxes et études
- ✓ Mutualisation des contrats syndics : pilotage par LMA.
- ✓ Accord sur principe d'un groupement de commande publique entre la Région des Pays de la Loire, la CCI de Mayenne et la SEM Laval Mayenne Aménagements et de possibles autres partenaires pour répondre aux besoins de ses membres pour le fonctionnement et l'entretien des locaux dans l'immeuble Parvis à Laval (53) – *examen ce jour en AG*
- ✓ Propriétaires : Région (en propre et pour Solutions & Co), LMA (en propre et pour Laval Economie) et la CCI
- ✓ Locataires : France Active, Réseau Entreprendre, Initiative Mayenne – loyer = 150€/m²/an
- ✓ Un travail est lancé sur l'aménagement de l'accueil, la gestion des espaces communs et la définition du modèle économique associé
- ✓ Lancement d'un travail autour de la communication du lieu : être lisible et visible, travail sur le nom et la philosophie du lieu. A finaliser avant l'été.

▪ Nouveau bâtiment formation

Les ajustements du cahier des charges et du permis de construire sont en cours. Il y a également des allers-retours avec le SDIS sur les aspects préventifs de la commission de sécurité.

▪ Foncier Saint-Berthevin – Leroy Merlin

Les attentes des collectivités (Laval Agglomération et Saint-Berthevin) sur la programmation des activités de ce site et les éléments de calendrier sont en phase.

Batipart fournira, avant la fin de l'année, une proposition d'acquisition d'ensemble sur la base d'une programmation définie, d'un calendrier et d'un niveau de valorisation.

Représentations/désignations

Les membres du bureau proposent de désigner, Valentin Dorchies, directeur audit et affaires économiques du groupe Lactalis, en qualité de conseiller technique de la CCI. Il sera convié à la prochaine assemblée générale.

Obligations légales

- ✓ Avis en matière d'urbanisme

N° dossier	Type	Collectivité	Projet	Avis CCI	Date	Demandes CCI
241-2023	PLUi	Laval Agglomération	Révision Allégée n°4	Favorable	11/07/2023	-

- ✓ Demandes de dérogations au repos dominical

Date demande	Nom du demandeur	Dates sollicitées (dérogation au repos dominical)	Motif	Avis CCI
01/09/2023	Mairie de BONCHAMP LES LAVAL	Dimanche 17 décembre 2023	Demande de dérogation à la règle du repos dominical pour une manifestation « Grande fête de l'année » organisée par l'association CEZAM Pays de la Loire	Favorable

Date demande	Nom du demandeur	Dates sollicitées (dérogation au repos dominical)	Motif	Avis CCI
10/10/2023	Mairie d'EVRON	14 janvier (soldes d'hiver) 30 juin (soldes d'été) - 1 ^{er} et 8 septembre (rentrée) - 1 ^{er} , 8, 15 et 22 décembre 2024 (fêtes de fin d'année)	Demande de dérogation à la règle du repos dominical de plusieurs commerces (8 dimanche de l'année 2024)	Favorable

- ✓ Etat des marchés publics
sans éléments nouveaux depuis la dernière assemblée générale.

Comité de pilotage CCI/MEDEF du 9 novembre

- Point d'actualité CCI-MEDEF (PLF 2024)
- Retour sur les actions communes : V&B Fest, UEM
- RSE : Club des entreprises à mission, lancement du parcours transition écologique/Fresque du Climat, Jeudis de la RSE
- Made in Mayenne
- Attractivité
- Partage de la valeur et Loi
- Mobilité (taxe mobilité)
- Relations écoles entreprises
- Agenda Partagé

Audit de suivi LUCIE 53

Le 3 octobre dernier avait lieu l'audit de suivi de notre démarche RSE LUCIE 26000 & LUCIE 26000-OF. Cet audit intervient 18 mois après le renouvellement de notre labellisation et a pour objectif de contrôler l'avancement de nos engagements.

Pour rappel, la CCI de la Mayenne a pris 11 engagements pour le cycle 2022-2025 sur les différentes thématiques de la RSE. L'audit a été réalisé par « Bureau Veritas ». L'auditeur a souligné la dynamique de notre démarche, le portage par l'ensemble de la chaîne managériale des actions et

la capacité de la CCI à aller chercher des compétences et expertises complémentaires pour suivre la démarche d'amélioration continue. Tous les engagements ont avancé.
 En conclusion, retour très positif. La prochaine étape aura lieu dans 18 mois, la CCI devra alors se positionner sur la suite à donner à cet engagement.

Administratif/Finances

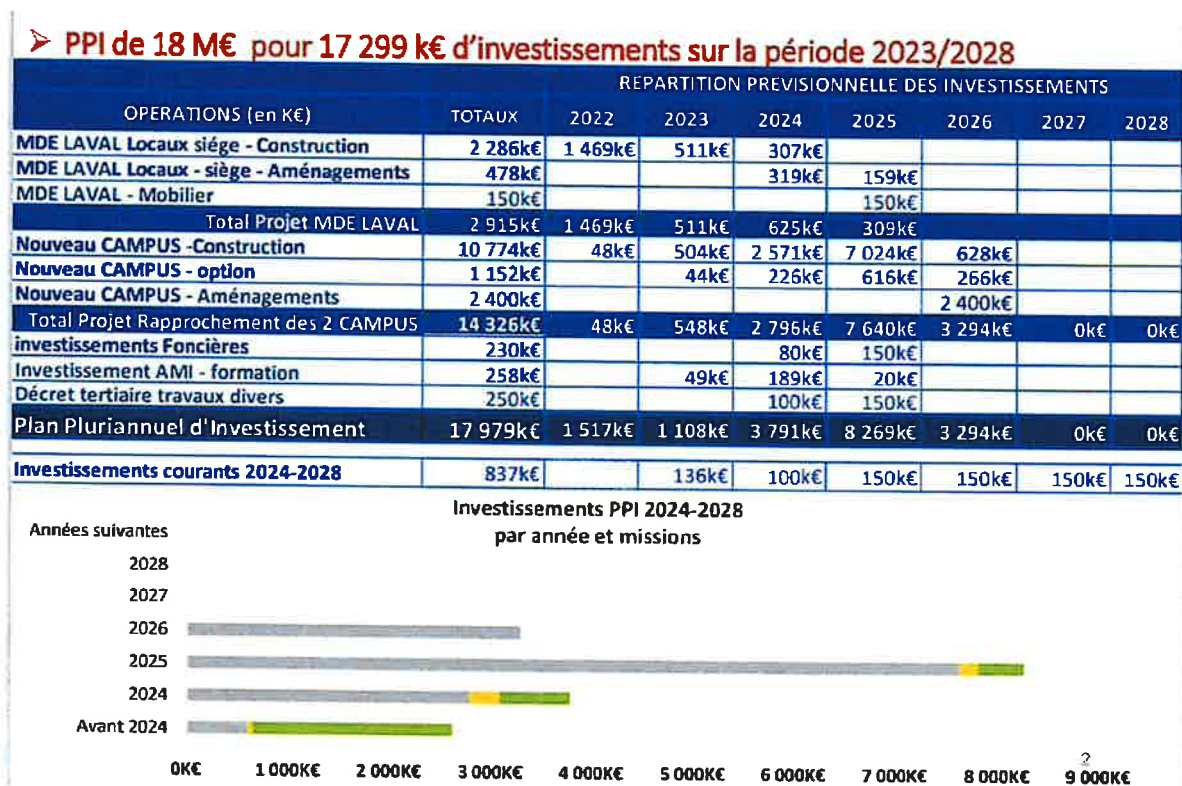
Projet Loi de Finances 2024

- Abandon total de la trajectoire de baisse de TCCI entre 2024 et 2027 ;
 - Compensation partielle de ce manque à gagner pour l'Etat par un prélèvement sur le fonds de roulement des CCI à hauteur de 100 M€ sur 4 ans. La trajectoire décidée par le Gouvernement prend actuellement la forme d'un prélèvement sur les fonds de roulement à hauteur de 40 millions d'euros en 2024, puis 20 millions d'euros en 2025, 2026 et 2027.
- Les députés ont soutenu massivement l'action des CCI impactant ainsi grandement cette décision.

Plan Pluriannuel d'investissement 2024_2028

➤ *Sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance*

PPI de 18 M€ pour 17 299 k€ d'investissements sur la période 2023/2028 pour la CCI 53



Budgets rectificatif 2023 et primitif 2024

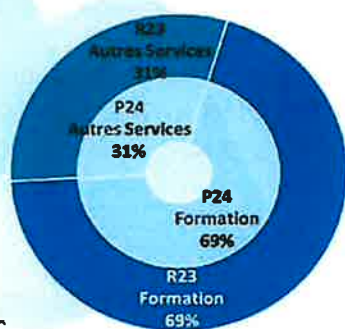
➤ *Sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance*

Les résultats 2023 sont un peu en retrait. Le budget 2024 est présenté à l'équilibre hors résultat exceptionnel lié à la cession du siège.

Chiffres Clés des budgets Rectificatif 2023 et Primitif 2024

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques

Budget CCIS3
Charges d'exploitation* en k€



*Tableaux tutelés

Commission des Finances du 26 avril 2023

Appui Entreprises/Territoires/Etudes/Locatif en k€



Formation en k€



Tarifs formation 2024 - actualisation

➤ *Sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance*

Les tarifs formations ont été mis à jour en tenant compte

- des nouveaux niveaux de prise en charge en vigueur depuis septembre 2023
- de l'augmentation des prix des formations BTS en statut « Etudiant » (5550 euros au lieu de 4550 euros par année de formation).

Cette évolution permet de repositionner le prix de la formation plus proche du prix du marché et de limiter le besoin de financement non couvert.

Délégation de signatures - actualisation

➤ *Sujet inscrit à l'ordre du jour de la séance*

Cette actualisation concerne essentiellement l'arrivée de nouveaux collaborateurs (contrôle de gestion et marchés publics).

Conventions/partenariats

Convention triennale de partenariat ville de Château-Gontier-Castel Shopping-CCI

Afin de renforcer la dynamique commerciale locale, un poste de manager de centre-ville à temps partagé a été créé à Château-Gontier sur Mayenne il y a déjà quelques années. Porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne et sous sa responsabilité hiérarchique, ce poste est soutenu financièrement par la ville de Château-Gontier sur Mayenne et par l'Union des Commerçants de Château-Gontier sur Mayenne « Castel Shopping ».

La convention actuelle arrivant à son terme, un bilan positif a été tiré par les parties prenantes, chacune indiquant son souhait de poursuivre ce partenariat.

La présente convention a donc pour objet de le prolonger pour une durée supplémentaire de trois ans et de préciser le cadre de la mission du manager de commerce.

Il a donc été convenu et arrêté ce qui suit :

- Renouveler la convention pour 3 ans, soit du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2026
- Confirmer la mise à disposition d'un manager de commerce à hauteur de 33 % (70j annuels) pour le territoire de Château-Gontier sur Mayenne
- Conforter la vocation territoriale du poste à Château-Gontier sur Mayenne
- Répartir le financement du poste entre la ville de Château-Gontier sur Mayenne par voie de subvention auprès de la CCI soit 11 220 € annuel (proratisé si besoin) et Castel Shopping, (règlement de prestation) soit 3 672 € annuel.

Convention Mayenne International

Mayenne International est une association créée à l'initiative de la CCI Mayenne pour animer, à l'échelle locale, la communauté des entreprises à l'international.

Dirigée par des chefs d'entreprises et/ou des cadres export, elle regroupe environ 40 entreprises.

Mayenne International a pour objet de favoriser le développement international de ses membres et la professionnalisation de leurs collaborateurs en partageant leurs expériences et leur expertise.

Missionnée par la CCI Mayenne pour être la représentante des entreprises à l'international auprès des instances consulaires et des institutions ad hoc, son ambition est de fédérer les entreprises à l'international et les acteurs de l'écosystème, contribuer à la croissance des échanges et participer à l'amélioration du taux d'exportation en Mayenne.

La gestion administrative de l'association est assurée par une collaboratrice mise à disposition par la CCI Mayenne à hauteur de 0,25 ETP.

L'animation de Mayenne International est en étroite collaboration avec le président et le bureau de Mayenne International, assurée par un cadre mis également à disposition par la CCI Mayenne.

Considérant que la CCI Mayenne et Mayenne International partagent la conviction que le soutien à l'exportation est un levier déterminant pour la compétitivité des entreprises, que les deux acteurs concourent à la dynamique du développement international en Mayenne, et que les missions susmentionnées tant du réseau consulaire que de Mayenne International sont complémentaires, Ils décident de formaliser un partenariat équitable et solidaire afin de renforcer leur capacité d'action et assurer une meilleure visibilité et coordination de leurs actions de soutien à l'international au bénéfice des entreprises mayennaises.

Référente CCI : Maëlle Morvan, directrice appui aux entreprises.

Convention Laval Virtual 2024

La prochaine édition de Laval Virtual se tiendra du 10 au 12 Avril 2024 à « Espace Mayenne ».

La CCI de la Mayenne apportera un soutien financier à hauteur de 10 000€ TTC pour l'organisation de la 26ème édition du salon Laval Virtual, dans les conditions similaires au partenariat 2023

La direction appui aux entreprises de la CCI 53 mettra en place des visites d'acculturation lors du salon à destination :

- Des entreprises : dirigeants et collaborateurs pour leur projets de développement, dont élus qui le souhaitent
- Des étudiants de l'IIA et du futur Bachelor Industrie du Futur, au même titre que pour les entreprises
- Des conseillers numériques / industrie du futur des Pays de la Loire et autres régions intéressées (Bretagne notamment)

Les membres du bureau ont validé les conventions précitées.

Subventions/cotisations/adhésions

Appel à cotisation ESMASS (Écoles Supérieures des Métiers de l'Assistant)

Modalités de calcul de la cotisation : 2 200€ de cotisation de base au réseau ESMASS + 40 € par candidat.

Ce montant est établi sur la base du nombre de candidats présentés en 2022 soit : 16.

Le montant total de la cotisation 2023 s'élève à 2 840 €.

Appel à cotisation NEGOVENTIS (formations du réseau des CCI aux métiers commerciaux)

Modalités de calcul de la cotisation : 2 200€ de cotisation de base au réseau NEGOVENTIS + 40 € par candidat

Ce montant est établi sur la base du nombre de candidats présentés en 2022 soit : 59

Le montant total de la cotisation 2023 s'élève à 4 560 €.

Les lumières de Laval

La ville de Laval a sollicité la CCI pour contribuer aux Lumières de Laval 2023 à hauteur de 2 000 €.

Abonnement Acollab (Agenda partagé)

L'agenda partagé Acollab permet de créer un agenda collaboratif en ligne pour partager des rendez-vous, réunions, manifestations... avec des parties prenantes.

Il tient informé tout intervenant sur un projet des différents événements et ses échéances. Par conséquent, cet outil collaboratif fait gagner en organisation, et permet de travailler en équipe plus efficacement.

Offre tarifaire pour l'hébergement : le tarif est de 1 800€ HT / an pour un abonnement annuel et pour 30 utilisateurs. Plusieurs partenaires sont d'ores et déjà identifiés ; la CCI 53 sera pilote de l'opération.

Rallye des entreprises

Devant le succès de la 1ère édition en janvier 2023, elle est reconduite en 2024 avec la volonté de faire participer un effectif plus important de professeurs. L'objectif est d'appréhender concrètement le fonctionnement d'une entreprise, permettre aux professionnels de l'éducation et

de l'entreprise de croiser leurs regards, de mieux se comprendre afin de mieux relayer les messages auprès des jeunes à l'école.

Date retenue : 26 mars 2024

Lieu : Grande salle du Bâtiment 1 au 13 place Albert Jacquard 53000 LAVAL au quartier Ferrié

Montant global de l'opération : 5 000 €

Demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire : 2 500 €

Demande de participation auprès de la CCI 53 : 2 500 €

DCF

L'association DCF MAYENNE organisera le 30 novembre prochain, sa traditionnelle soirée de présentation du Manager de l'année aux Ondines à Changé. Souhaitant constamment améliorer cet évènement attendu par les dirigeants mayennais, la CCI est sollicitée pour être partenaire à hauteur de 250 €. Une séquence sera dédiée au prix national obtenu par les étudiantes de la CCI sur le challenge DCF. L'offre de formation CCI sera également mise à l'honneur.

French Tech

La French Tech célèbre cette année son dixième anniversaire. Grâce à son réseau de capitales et de communautés labellisées, elle fédère les acteurs de l'innovation et anime l'écosystème de la French Tech, sur le territoire français et à l'international. Les capitales et communautés labellisées pour la période 2023-2025 ont été annoncées le 2 février dernier et Laval confirme sa position dans cette cartographie des territoires innovants.

La première assemblée générale aura lieu le 20 novembre prochain à partir de 18 h 00 au Laval Virtual Center. C'est l'occasion idéale de rassembler les entrepreneurs, les innovateurs et tous ceux qui partagent une passion pour la technologie.

Au cours de cette soirée, le nouveau board de l'association explorera les opportunités et les défis qui se présentent en tant que communauté tech. A l'ordre du jour, il y aura un échange sur les réalisations, sur les projets et sur la manière dont nous pouvons contribuer à l'épanouissement de notre écosystème local.

La CCI versera une subvention exceptionnelle de 500 euros pour ce lancement.

Les membres du bureau ont validé ces différentes contributions.

Territoires

Rencontre parlementaires/membres du bureau CCI 1^{er} décembre

Les sujets suivants seront abordés

- Formation : réforme de l'apprentissage, nouveau bâtiment formation
- Commerce : travaux d'aménagement du centre-ville de Laval
- Industrie : territoires d'industrie, écoles de production
- Energie : actualités

Rencontre Ville de Laval/CCI du 23 octobre – travaux aménagement centre-ville

Propositions d'actions CCI à mettre en œuvre avant la période de Noël

- Action n°1 : Créer 20 à 25 places de parking à destination de l'Hypercentre et de la rive droite
- Action n°2 : Améliorer le flux de circulation de la Rive Gauche
- Action n°3 : La commission d'indemnisation et l'accompagnement des commerçants
- Action n°4 : Communication globale sur le centre-ville en faveur des commerçants et des usagers

Fichier consulaire

Jusqu'au 31/12/2022, le fichier consulaire était alimenté par les formalités en provenance des CFE CCI, CMA et Greffe du Tribunal de Commerce, soit l'exhaustivité des informations des ressortissants CCI.

Le Guichet Unique a ouvert au 01/04/2022 pour les formalités d'immatriculation d'entreprise et est devenu obligatoire depuis le 01/01/2023 : le réseau des CCI n'étant plus destinataire des données saisies sur le site du Guichet Unique, la mise à jour du fichier consulaire avec ces nouvelles entreprises n'est plus réalisée.

La loi Pacte prévoit bien la transmission des données du Registre National des Entreprises (RNE) aux CCI, ainsi que la liste des informations fournies. Le retard pris dans le déploiement du Guichet unique et du RNE n'ont pas permis de récupérer les données dès le 01/01/2023 comme cela était initialement prévu.

Le sujet est dorénavant traité par le Totem Data de CCI France avec pour objectif l'élaboration d'une base nationale de données entreprises mise à disposition de toutes les CCI (alimentée par différentes sources, dont les données RNE).

FORMATION

Nuits de l'orientation

Dans le contexte de l'évènement national « le mois de la découverte des métiers » du 6 novembre au 9 décembre 2023, dont l'objectif est de positionner le réseau des CCI comme un acteur entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation, le bureau a décidé en mars dernier, du principe de s'associer à cet évènement national et de proposer :

- ✓ NO Mayenne : 29 novembre 2023 – Salle polyvalente de Mayenne
- ✓ NO Château-Gontier sur Mayenne : 6 décembre 2023 – Salle Saint Fiacre
- ✓ NO Laval : 20 février 2024 – Salle Les Ondines à Changé

Cérémonie de remise des diplômes

Organisation de la cérémonie de remise des diplômes prévue le jeudi 8 février 2024 à Espace Mayenne. Animation par un magicien, capsules vidéo avec témoignages d'étudiants et organisation conjointe de cette cérémonie avec le CNAM.

ES

HP

AGIR - 16 novembre 2023 – Espace Mayenne

Contexte : pour donner suite à l'annulation de l'événement Social Change piloté par La Lettre API-Ouest-France, la CCI de la Mayenne, Laval Economie (et Laval Agglo), l'APSS 53 et la CMA de la Mayenne ont créé un nouvel événement AGIR (pour Acteurs Générateurs d'Impact Responsable), l'événement RSE des acteurs engagés.

Pour rappel, l'objectif global de la journée est de réunir un public de professionnels afin de donner des ressources clés aux entreprises du territoire, sur cet enjeu majeur qu'est la RSE.

La journée se clôturera par un club d'affaires : conférence de Geneviève Féronne-Creuzet, sur la RSE et la transition écologique, un levier de croissance pour toutes les entreprises du territoire.

Forum Interface du 9 novembre 2023 - IIA

Le Forum s'adressait à toutes les personnes en charge de l'administration des ventes (ADV), aux assistant(e)s à l'international.

- 9 ateliers techniques
- des temps de HOT LINE en LIVE (questions - réponses aux problématiques rencontrées)
- des échanges sur les temps de pause dédiés.

Les intervenants : Douanes Angers, Fidal, MLE Formation Conseil, Celforcom

Audit bujalistes (travaux éligibles)

Il s'agit d'un soutien à la transformation, qui peut être demandé jusqu'en 2027.

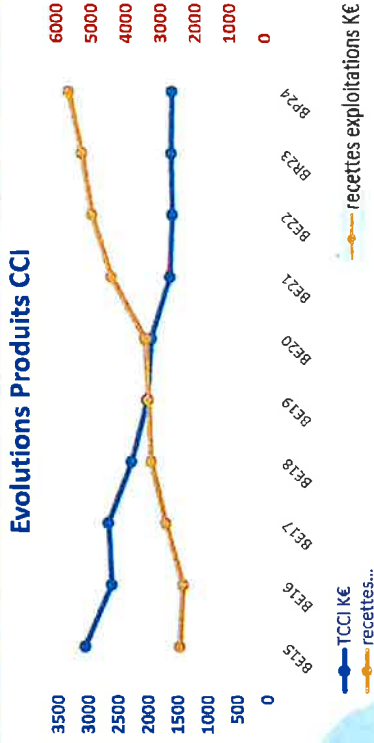
Le fonds est une aide financière (plafonnée à 33.000 euros) qui a pour objectifs de :

- moderniser le point de vente,
- diversifier l'activité
- améliorer les performances.

Evolution sur 10 ans des ressources de la CCI

Entre 2015 et 2024

- TCCI -48 % depuis 2015 (SMAC depuis 2022)
- Produits propres +125 %
- Taux dépendance TCCI de 55% à 22 %



% DÉPENDANCE TCCI



Développer l'activité pour être moins dépendant de la TCCI et gérer la baisse sans s'atrophier

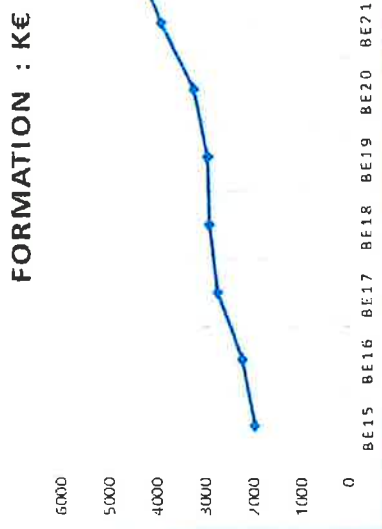
Renforcer l'Autofinancement des métiers du conseil

Atteindre une taille critique en formation professionnelle continue et initiale

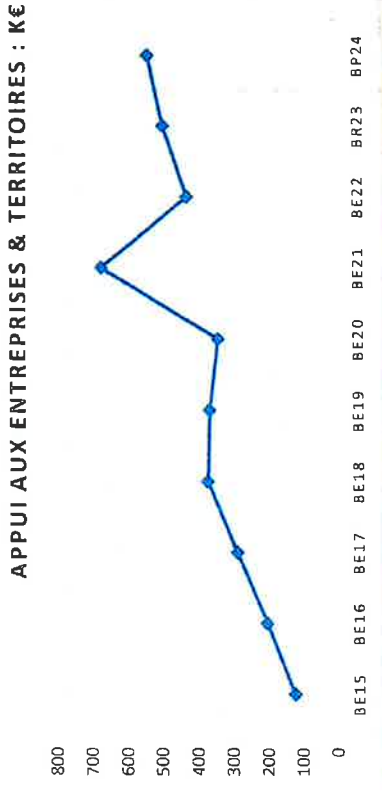
Investir dans des outils adaptés
Nouveau campus formation
Maison de l'Economie

Maitriser ses charges et maximiser les mutualisations
DG et fonctions supports mutualisées CCI 49 & 53
Formation continue 49 et 53

Evolution sur 10 ans des ressources de la CCI

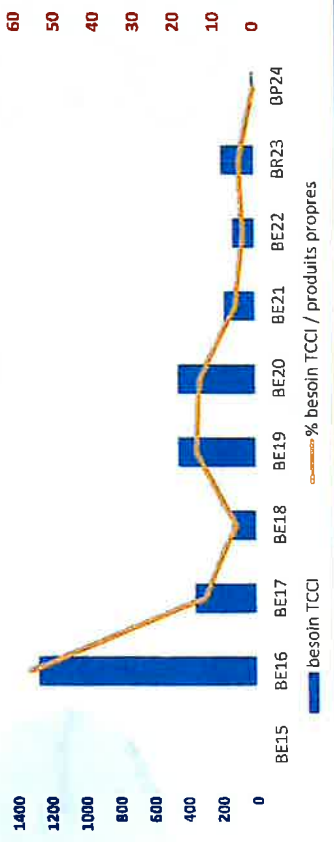


De 1 994 K€ à 5 048 K€ de produits de formation
153% de croissance en 10 ans



De 125 K€ à 542 K€ de produits propres pour les activités de conseils et d'études (x3)
 2021 : année exceptionnelle avec opération « ma ville mon shopping » dans le contexte du COVID

Soutien au développement de la formation grâce à la TCCI



2019 : création du CFA CCI 53
 2020 & 2021 : impacts COVID sur niveau d'activité notamment en formation continue

6

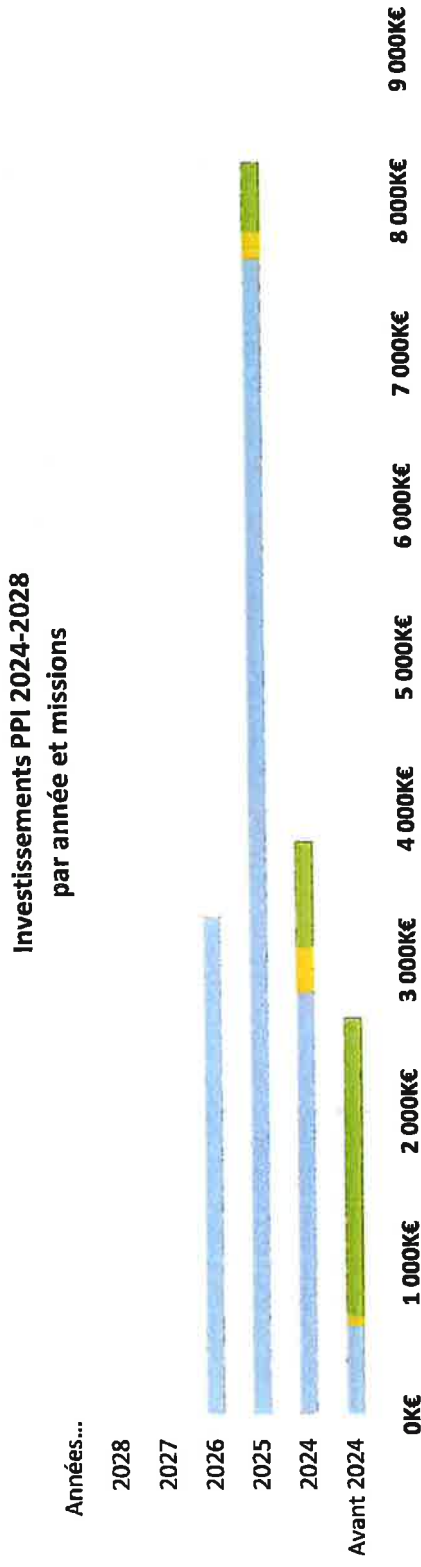
ff



Plan Pluriannuel d'investissements 2024-2028

Plan Pluriannuel d'investissements 2024-2028 de 18 M€

dont 17 M€ d'investissements sur la période
2023/2028



65

18

Tableau de financement

Période 2023-2028

Plan de financement des investissements	2023-2028
Fonds de roulement estimé à fin décembre 2022	2 254K€
Besoins	
Investissements 2023-2028	17 299K€
Investissements courants 2023-2028	837K€
Investissements PPI 2023-2028*	16 462K€
Investissement foncières	230K€
MDE LAVAL - siège	1 446K€
Nouveau CAMPUS	14 278K€
Investissement AMI	258K€
Investissement Décret tertiaire	250K€
Ressources	
C.A.F Brute cumulée 2023-2028	1 828K€
Remboursement Emprunt	489K€
Remboursement nouvel emprunt - 2025	303K€
CAF Nette cumulée 2023-2028	1 036K€
Cession immobilisations financières	
Cessions immobilières 2023-2028	7 190K€
Terrains 2025	3 640K€
Cession IIA 2026	1 500K€
Cession Hotel Consulaire 2024	2 050K€
Nouvel emprunt 2025- Financement CAMPUS	
Subventions d'investissement	3 000K€
Subvention investissment AMI et courants	4 969K€
Subvention Nouveau CAMPUS	129K€
	4 840K€
Variation en fonds de roulement	-654K€
Fonds de roulement décembre 2028	1 600K€
Nb de jours de fonds de roulement	90

- Maintien de la TCCI (base 2023)
- CAF nette Cumulée 1,8 M€
- Cession terrain 3,6 M€
- Cession placements 0,5 M€
- Investist. courants 0,8 M€
- **2,6 M€ de PPI investis avant 2022**

MDE Laval

- **Projet de 2,9 K€**
- Cession siège 2 M€

Nouveau Campus

- **Projet de 14,3 M€**
- Cession bâtiment IIA 1,5 M€
- Subventions de 4,8M€
- Emprunt de 3 M€ (4% 25 ans)

6

7

CCI DE LA MAYENNE

Assemblée Générale
du 23/11/2023

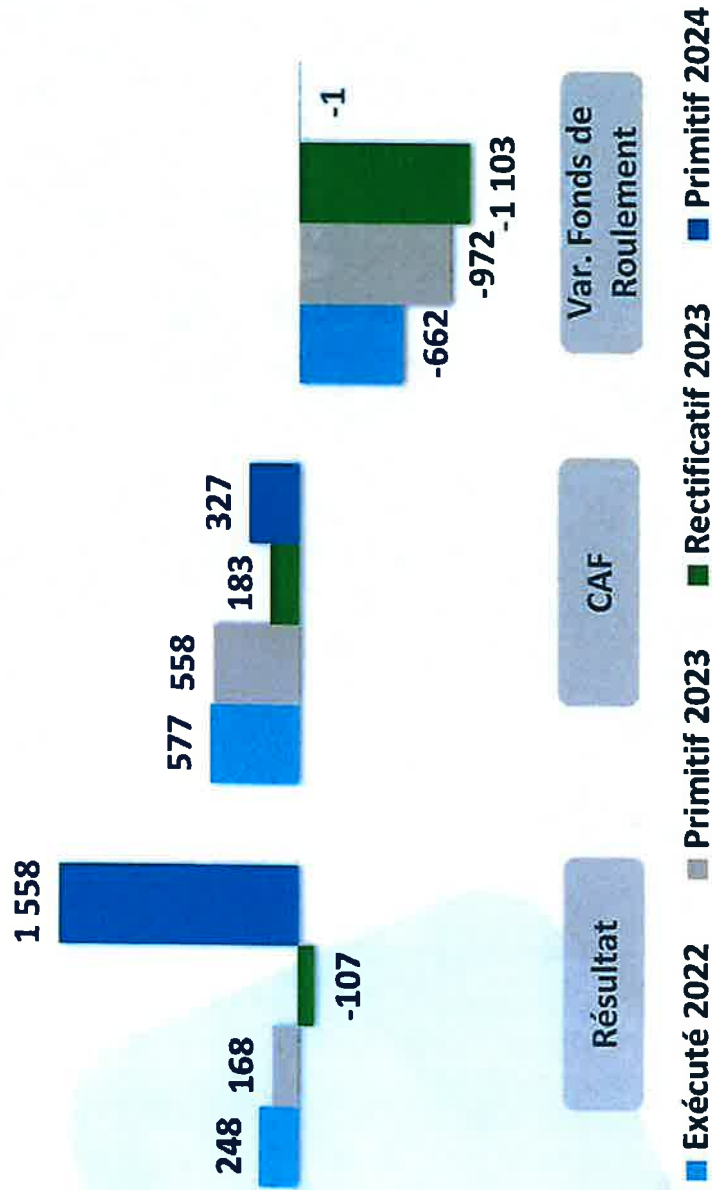
Budgets Rectificatif 2023
Primitif 2024

60

18

Chiffres Clés Rectificatif 2023 et Primitif 2024

CCI 53 en K€

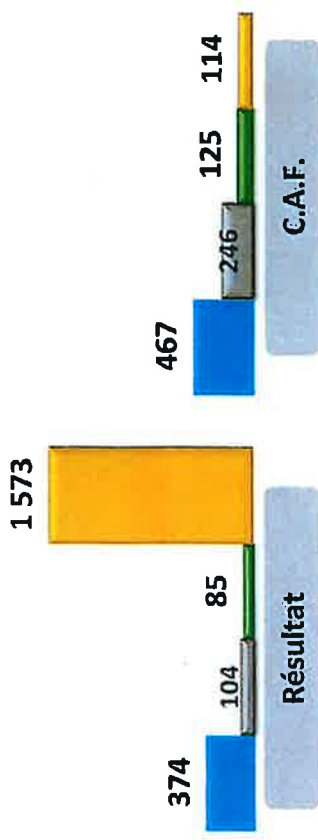


(Signature)

(Signature)

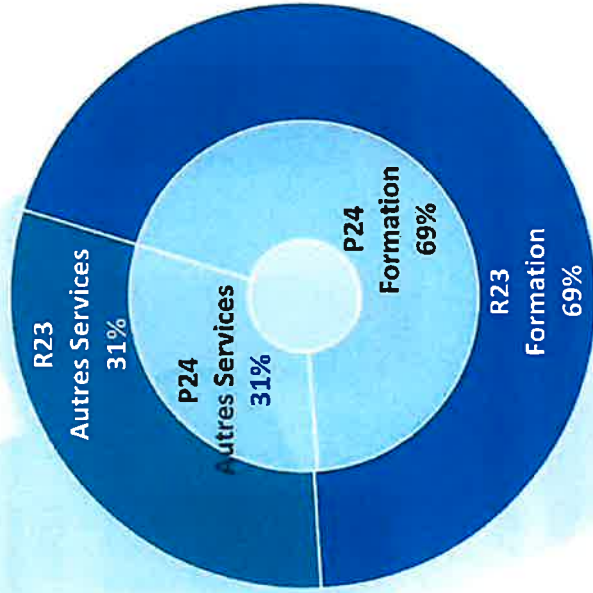
Chiffres Clés des budgets Rectificatif 2023 et Primitif 2024

Missions Appui Entreprises/Territoires/Etudes/Locatif (en k€)



La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activité stratégiques

Budget CCI53 Charges d'exploitation* en k€



Formation (en k€)



*Tableaux tutelles

Handwritten signature

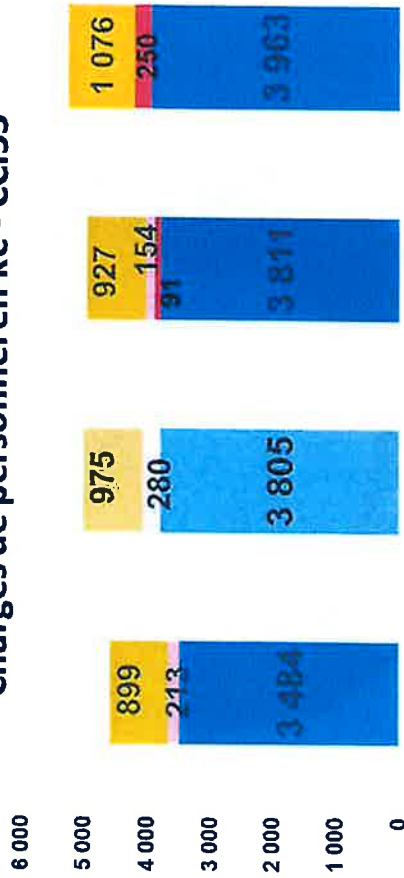
■ Exécuté 2022 ■ Primitif 2023 ■ Rectificatif 2023 ■ Primitif 2024



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

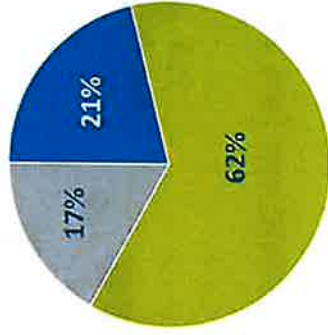
Frais de personnel

Charges de personnel en k€ - CCI53



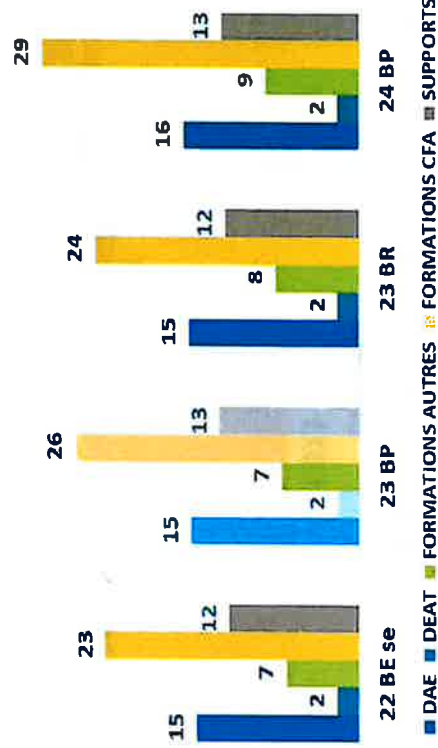
2022 2023 2024
 ■ PERSONNEL CDD-CDI ■ CDDU CDII ■ VACATAIRES / HONORAIRES FORMATEURS

Répartition des ETP par activité Primitif 2024



■ Appui entreprises et territoires ■ Formation ■ Support

ETP par direction



■ DAE ■ DEAT ■ FORMATIONS AUTRES ■ FORMATIONS CFA ■ SUPPORTS

Nombre d'ETP en CDD-CDI - CCI53



[Signature]

[Signature]



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

Appui aux entreprises, Territoires, Etudes (en K€)

	Exécuté		Primitif		Rectificatif		Primitif	
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2024	2024
Ressources d'exploitation	675	430	448	448	498	498	542	542
Ventes de marchandises et autres produits	292	202	224	224	240	240	261	261
Subventions	383	228	223	223	258	258	281	281
Charges d'exploitation	1 741	1 680	1 742	1 742	1 736	1 736	1 788	1 788
Charges d'exploitation	663	607	669	669	642	642	656	656
Frais de personnel	1 079	1 073	1 073	1 073	1 094	1 094	1 132	1 132
Excédent brut d'exploitation	-1 066	-1 250	-1 294	-1 294	-1 238	-1 238	-1 245	-1 245
Amortissements Provisions	15	-30	-47	-47	-42	-42	-42	-42
Résultat d'exploitation	-1 051	-1 281	-1 341	-1 341	-1 280	-1 280	-1 288	-1 288
Résultat avant affect.TCCI	-1 051	-1 281	-1 341	-1 341	-1 280	-1 280	-1 288	-1 288
CAF	-1 116	-1 294	-1 343	-1 343	-1 282	-1 282	-1 289	-1 289

GA

SP



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024 FORMATION

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	3 731	4 492	5 277	4 681	5 048
Charges d'exploitation	3 817	4 350	4 930	4 593	4 808
Excédent brut d'exploitation	-86	142	347	88	241
Résultat financier	-14	-12	-10	-10	-8
Résultat avant affect.TCCI	-179	-126	64	-192	-15
CAF	-124	110	313	58	213

Assemblée Générale du 23/11/23

GA

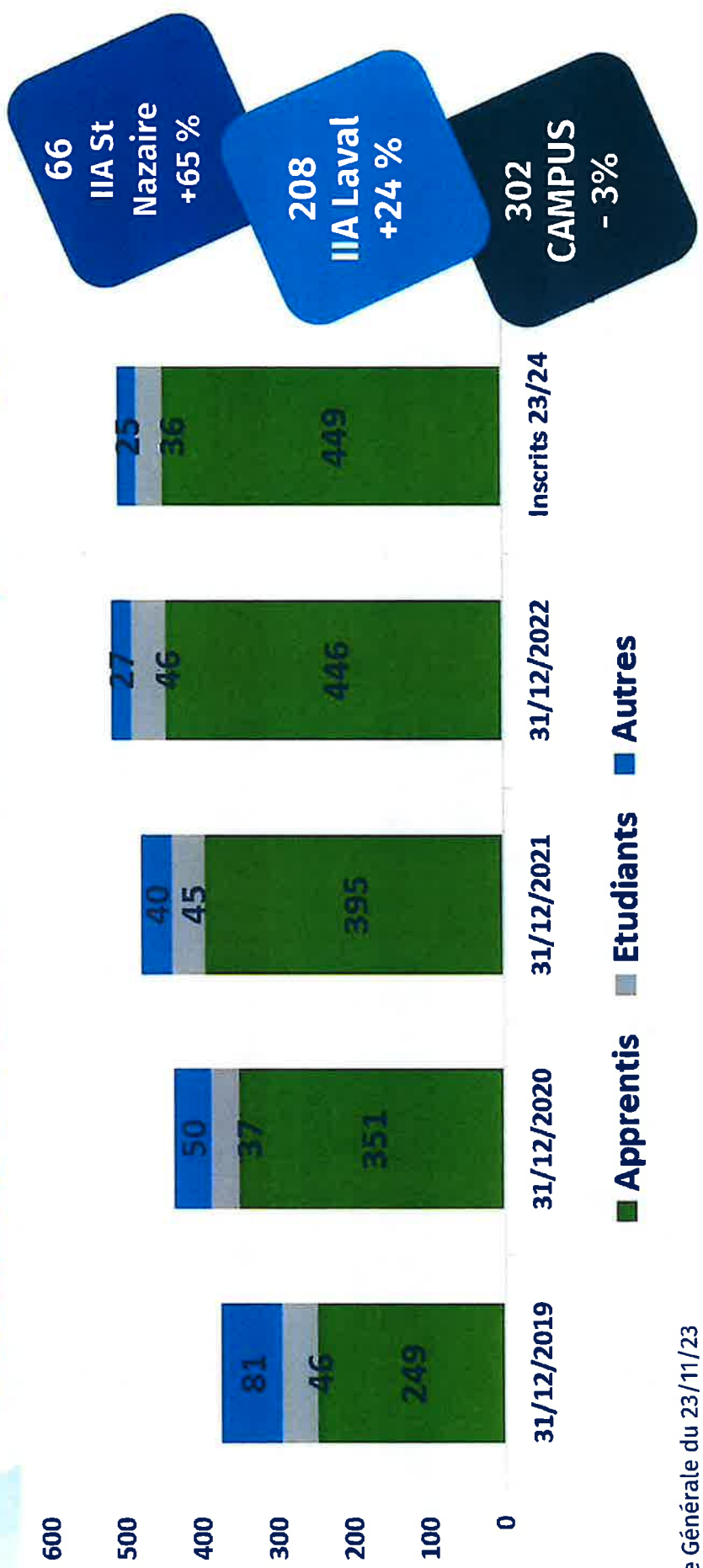
H

BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

FORMATION



➤ Evolution des effectifs de la formation depuis 2019 (effectif au 31/12)



(Handwritten signatures and initials)



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

CFA

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	2 814	3 447	3 892	3 668	3 757
Ventes de marchandises et autres produits	32	36	27	0	0
Facturation OPCO Apprentissage	2 703	3 128	3 504	3 307	3 319
Subventions	79	283	361	362	438
Charges d'exploitation	2 759	3 167	3 599	3 323	3 543
Charges d'exploitation	992	1 193	1 383	1 172	1 131
Frais de personnel	1 767	1 960	2 216	2 137	2 397
Excédent brut d'exploitation	54	280	292	345	214
Amortissements Provisions	-158	-206	-210	-211	-255
Résultat d'exploitation	-36	50	112	89	-12
Résultat avant affect. TCCI	-47	40	104	81	-18
CAF	-88	137	114	323	193

BA

H



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

Formation continue, professionnelle, étudiante, conventionnée en €

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	917	1 045	1 385	1 013	1 291
Ventes de marchandises et autres produits	665	864	1 013	762	935
Facturation OPCO Contrat de Pro	124	72	280	173	219
Subventions	129	102	93	78	137
Charges d'exploitation	1 058	1 183	1 330	1 270	1 264
Charges d'exploitation	290	349	379	362	345
Frais de personnel	749	830	932	905	915
Impôts et taxes	18	4	19	4	4
Excédent brut d'exploitation	-140	-138	55	-258	27
Amortissements Provisions	12	-26	-93	-13	-22
Résultat avant affect.TCCI	-132	-167	-41	-273	3
CAF	-36	-27	198	-265	20

GA

H



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

Secteur Locatif et Laval Expo

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	74	85	70	96	88
Ventes de marchandises et autres produits	74	85	70	96	88
Charges d'exploitation	40	74	46	79	78
Excédent brut d'exploitation	34	11	24	17	10
Amortissements Provisions	-75	-47	-19	-28	-28
Résultat avant affect.T.CCI	-41	-36	5	-12	-18
CAF	15	-17	5	-12	-18

BA



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 ET PRIMITIF 2024

Service Général (inclus refacturation entre services et TCCI)

	Exécuté 2021	Exécuté 2022	Primitif 2023	Rectificatif 2023	Primitif 2024
Ressources d'exploitation	1 062	1 187	1 302	1 176	1 158
Ventes de marchandises et autres produits	7	31	0	0	7
Contributions	1 056	1 151	1 302	1 151	1 151
Subventions	0	6	0	25	0
Charges d'exploitation	1 043	1 085	1 366	1 440	1 402
Charges d'exploitation	247	214	384	494	456
Frais de personnel	718	792	897	907	904
Impôts et taxes	79	79	85	40	42
Excédent brut d'exploitation	20	102	-64	-265	-244
Amortissements Provisions	201	5	-50	50	0
Résultat d'exploitation	221	107	-115	-214	-244
Résultat financier	60	9	2	2	2
Résultat exceptionnel	-16	0	0	0	1 549
Résultat avant affect.T.CCI	264	116	-112	-212	1 307
CAF	121	203	32	-171	-150

bj

//

CCI 53 - Budget en k€

	Exécuté	Exécuté	Primitif	Rectificatif	Primitif
Solde Intermédiaires de gestion	2021	2022	2023	2023	2024
Ressources d'exploitation	6 084	6 588	7 345	6 885	7 253
TCCI	1 620	1 575	1 553	1 589	1 571
Ressources propres	4 463	5 013	5 793	5 296	5 682
Ventes de marchandises et autres produits	1 045	1 186	1 332	1 094	1 288
Facturation OPCO	3 418	3 826	4 460	4 202	4 394
Charges externes d'exploitation	1 152	1 255	1 557	1 593	1 511
Autres achats et charges externes	981	1 104	1 472	1 487	1 407
Autres charges	170	151	85	106	104
Valeur ajoutée	4 932	5 332	5 788	5 292	5 742
Impôts	101	101	108	59	62
Frais de personnel	4 310	4 652	5 114	5 042	5 347
Excédent brut d'exploitation	522	580	566	191	333
Reprise provisions et Amortissements	462	76	43	146	185
Dotations aux amortissements	346	338	431	341	501
Dotations aux provisions	53	67	2	96	2
Résultat d'exploitation	584	251	176	-99	14
Résultat financier	46	-3	-8	-8	-6
Résultat Exceptionnel	-17	0	0	0	1 549
Résultat	613	248	168	-107	1 558
CAF	517	577	558	183	327

5

H



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024

Investissements

	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
IMMOBILIER MDE LAVAL	920K€	510K€	625K€
IMMOBILIER CAMPUS	892K€	548K€	2 796K€
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS	15K€	44K€	100K€
MATERIEL LOGICIEL INFORMATIQUE	299K€	105K€	93K€
MATERIELS PEDAGOGIQUES	500K€	20K€	181K€
MOBILIER	0K€	16K€	15K€
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 625K€	1 243K€	3 810K€
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 192K€	507K€	1 163K€
CESSION	0K€	0K€	2 050K€

* hors placement ou cession financière (DAT)

Assemblée Générale du 23/11/23

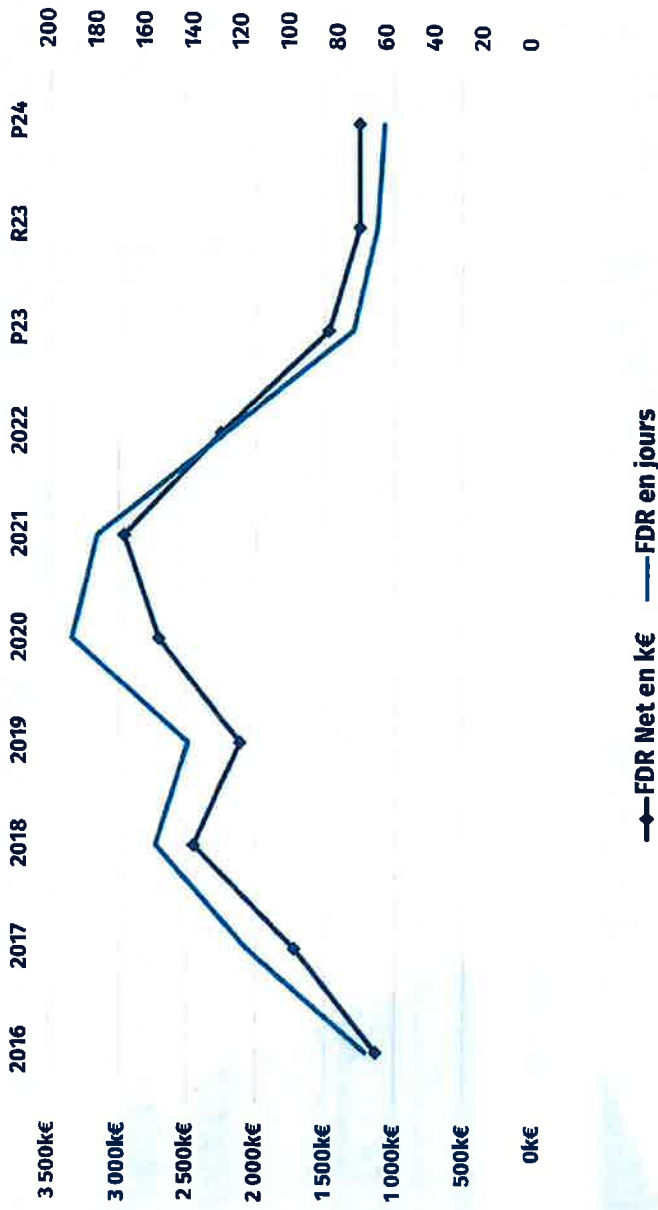
ED



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024

Evolution du fonds de roulement

Fonds de roulement CCI 53



Assemblée Générale du 23/11/23



BUDGETS RECTIFICATIF 2023 PRIMITIF 2024

Norme 4.9 Analytique – Affectation TCCI

MISSIONS-PROGRAMMES	RECTIFICATIF 2023			PRIMITIF 2024		
	TCCI AFFECTE E en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **	TCCI AFFECTE E en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **
A01	67	4%	48%	44	3%	34%
A02	227	14%	76%	209	14%	73%
A03	50	3%	69%	45	3%	67%
A04	303	19%	70%	269	17%	68%
A05	215	13%	75%	225	15%	69%
A06	194	12%	76%	156	10%	71%
A07	103	6%	76%	167	11%	82%
A08	241	15%	99%	234	15%	99%
B01		0%	0%		0%	0%
B02	130	8%	39%	100	6%	24%
B05	71	4%	0%	53	3%	0%
C01	11	1%	35%	24	2%	75%
C05		0%	0%		0%	0%
D01	6	0%	100%	13	1%	100%

BESOIN EN TCCI 1 619 100%

TCCI PERCUE 1 589

BESOIN EN TCCI 1 539 100%

TCCI PERCUE 1 571

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Assemblée Générale du 23/11/23

65

Chiffres Clés Rectificatif 2023

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023
Taxe pour frais de Chambres (TCCI)	1 575 K€	1 553 K€	1 589 K€
Résultat net	248 K€	168 K€	-107 K€
Capacité d'autofinancement	577 K€	558 K€	183 K€
Variation fonds de roulement	-662 K€	972 K€	-1 006 K€
Fonds de roulement	2 256 K€	1 469 K€	1 247 K€
Nombre de jours de Fonds de roulement	127	74	64

Chiffres Clés Primitif 2024

	EXECUTE 2022	PRIMITIF 2023	RECTIFICATIF 2023	PRIMITIF 2024
Taxe pour frais de Chambres (TCCI)	1 575 K€	1 553 K€	1 589 K€	1 571 K€
Résultat net	248 K€	168 K€	-107 K€	1 558 K€
Capacité d'autofinancement	577 K€	558 K€	183 K€	327 K€
Variation fonds de roulement	-662 K€	972 K€	-1 006 K€	-1 K€
Fonds de roulement	2 256 K€	1 469 K€	1 247 K€	1 246 K€
Nombre de jours de Fonds de roulement	127	74	64	61

BA

H